



Fournir *Créer* Planifier Motiver  
Inspirer **Prévenir** encourager Promouvoir  
communiquer *Éduquer* Adapter



***La principale ressource canadienne  
en matière d'hygiène et de sécurité  
au travail***

# Contenu



- 2** Droit fondamental
- 3** Conseil des gouverneurs
- 4** Message du président du Conseil des gouverneurs
- 5** Message du président
- 7** Produits et services
- 9** Service de demandes de renseignements et à la clientèle
- 13** Services d'éducation et de formation
- 23** Services généraux de santé et de sécurité
- 29** La Service d'information sur la sécurité chimique
- 37** Communications
- 45** Systèmes
- 48** Rapport financier

# Droit fondamental



M. J. Howard Currie, président du Conseil des gouverneurs (à gauche), et l'honorable Charles Caccia, ministre du Travail du gouvernement fédéral (à droite), lors de la cérémonie d'ouverture du CCHST le 15 juin 1982.

La création du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est issue du principe du **« droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire »**.

Le concept d'un centre national permettant aux gens d'exercer ce droit partout au pays a été lancé et appuyé par des intervenants provenant de partout au Canada. La loi qui en a résulté, en 1978, a reçu l'appui unanime de tous les partis fédéraux.

Le principal objectif du CCHST est de permettre aux Canadiens d'accéder à de l'information sur les dangers et les conditions de leur milieu de travail. Cet objectif est clairement énoncé dans le mandat du Centre.

Depuis son premier jour d'existence en tant que centre national d'hygiène et de sécurité au travail du Canada, en janvier 1980, le CCHST fournit de l'information sur la santé et la sécurité au travail pour aider tous les Canadiens à réduire l'incidence des blessures et des maladies.

# Conseil des gouverneurs

Le CCHST est géré par un conseil tripartite représentant les gouvernements (fédéral, provinciaux et territoriaux), les employeurs et les travailleurs. Le Conseil des gouverneurs facilite la prestation de services fiables et complets de santé et de sécurité au travail, et il veille à ce que l'information diffusée par le CCHST soit impartiale.

**Président** Scott Streiner, *Gouvernement du Canada*

**Représentants des travailleurs** Anthony Pizzino, *Syndicat canadien de la fonction publique/CTC\**  
Mona Sykes, *BC Government & Services Employees' Union/CTC*  
Marie Clarke Walker, *Congrès du travail du Canada*  
Nancy Hutchison, *Métallurgistes unis\**

**Représentants des employeurs** Otto Peter, *Association canadienne des constructeurs de véhicules\**  
Jean Dalton, *Manufacturiers et Exportateurs du Canada\**  
Murray Sunstrum, *Canadian Petroleum Safety Council\**

**Représentants des gouvernements provinciaux et territoriaux** Douglas Stanley, *Nouveau-Brunswick*  
Roberta Ellis, *Colombie-Britannique\**  
Don Hurst, *Manitoba*  
Kimberly Dunphy, *Terre-Neuve et Labrador*  
Helle Tosine, *Ontario\**  
Stuart MacLean, *Nouvelle-Écosse\**

**Conseil d'administration** S. Len Hong (Président)  
Otto Peter  
Marie Clarke Walker  
Roberta Ellis  
Helle Tosine  
Nancy Hutchison  
Murray Sunstrum

**Conseil de vérification** Scott Streiner (Président)  
Don Hurst (suppléant)  
Mona Sykes (suppléante)  
Murray Sunstrum (suppléant)  
Stuart MacLean  
Nancy Hutchison  
Jean Dalton

\*Démissionnaire/mandat expiré / En attente de sa nomination

# Message du président du Conseil des gouverneurs



C'est un honneur pour moi d'être nommé président du Conseil des gouverneurs du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Le CCHST fournit des services et une expertise que peu d'organisations au Canada, et même ailleurs dans le monde, peuvent offrir. C'est un partenariat exceptionnel entre les experts du domaine de la santé et de la sécurité au travail, des gouvernements, des syndicats et des employeurs.

En collaboration avec les autres membres du Conseil, je m'efforcerai d'orienter et d'appuyer les initiatives qui consolideront le rôle du CCHST en qualité de chef de file en matière de promotion du mieux être intégral – c'est à dire de la santé physique, mentale et psychosociale – de tous les travailleurs canadiens. Le CCHST a prouvé qu'il était capable de s'adapter à des transformations rapides et de concevoir des façons innovatrices de s'acquitter de son mandat.

En septembre dernier, le CCHST a tenu son deuxième forum national visant à favoriser le dialogue entre un vaste éventail de partenaires partageant les mêmes préoccupations. Sous le thème « Nouveaux enjeux de santé et de sécurité dans les milieux de travail en constante évolution : un débat canadien », cette rencontre de deux jours tenue à Vancouver, en Colombie Britannique, a réuni plus de deux cents experts de différents domaines, travailleurs, employeurs et représentants gouvernementaux de tout le pays qui ont mis en commun leurs connaissances et leurs expériences, ont examiné l'impact sur la santé et la sécurité des travailleurs canadiens de l'évolution des conditions économiques et sociales au pays et ont discuté des stratégies pouvant permettre de mieux protéger la santé des Canadiens au travail.

Le CCHST continue également d'appuyer le développement de la santé et de la sécurité au travail par le biais de la bourse d'études Dick Martin. Le Conseil des gouverneurs a créé cette bourse d'études en 2002 en mémoire de M. Dick Martin, défenseur et fervent promoteur de la santé et de la sécurité en milieu de travail au Canada et ancien gouverneur du CCHST. Après une évaluation minutieuse de douzaines de demandes toutes aussi valables les unes que les autres, le CCHST a attribué trois bourses de 3000 \$ cette année. J'aimerais féliciter les trois boursiers qui, chacun à sa façon,

contribuent à garantir la santé et la sécurité des Canadiens au travail : Dailan Shaffer de la Colombie-Britannique, Jeffrey Getz de l'Alberta et Heather Ryner de l'Ontario.

J'aimerais remercier chaleureusement mon prédécesseur, M. John McKennirey, sous ministre adjoint de Travail Canada et président du Conseil des gouverneurs, ainsi que les membres sortants Anthony Pizzino du Congrès du travail du Canada, Otto Peter de l'Association canadienne des constructeurs de véhicules, Helle Tosine de l'Ontario et Roberta Ellis de la Colombie Britannique. Ils ont tous participé assidûment aux discussions et aux échanges du Conseil et ont contribué à faire du CCHST une organisation vivante et branchée sur la réalité.

À l'approche du trentième anniversaire du CCHST, je ne peux que m'émerveiller devant tout ce que cette organisation a accompli jusqu'ici et qu'être enthousiasmé par son avenir à titre de fournisseur fiable de services de premier plan et d'informations impartiales en matière de santé et de sécurité au travail.

Scott Streiner  
Président, Conseil des gouverneurs

# Message du président

Cette année marque le trentième anniversaire du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) et l'on ne peut s'empêcher de constater l'ampleur des changements survenus durant ces trente années, tant dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail qu'au sein même du CCHST.

Une chose cependant n'a pas changé depuis trente ans : notre objectif visant à éliminer les accidents, les blessures et les décès liés au travail au Canada, qui est le fondement de notre vision.

Le CCHST fournit depuis longtemps des renseignements utiles, en faisant preuve d'innovation et de créativité afin d'offrir des solutions, des produits et des services diversifiés, par exemple de la formation, des programmes d'éducation, des systèmes de gestion et des solutions qui soutiennent les programmes de santé et de sécurité, et la prévention des blessures et des maladies. Au fil des ans, nous n'avons cessé d'accroître la qualité et la quantité des ressources et des programmes offerts afin de promouvoir le mieux-être – soit la santé physique, psychologique et mentale – des travailleurs canadiens.

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons continué à collaborer étroitement avec les milieux de travail pour évaluer leurs besoins en santé et sécurité au travail (SST), et pour optimiser l'utilisation de leurs ressources. Le CCHST a lancé le programme pilote TRAVAUX SST, un nouveau système de gestion destiné à aider les organismes canadiens à créer, à gérer et à améliorer leurs programmes de santé et de sécurité au travail. Ce système remplit les exigences des normes nationales et internationales concernant les systèmes de gestion de la SST, telles que les normes CSA Z1000 06 et OHSAS 18001. Nous avons également mis au point cette année un logiciel de rédaction de fiches signalétiques (FS) pour aider les fabricants et les fournisseurs canadiens à préparer des FS pour leurs produits. Grâce à ce logiciel, nous espérons améliorer la qualité et la convivialité des FS, ainsi que la sécurité liée à l'utilisation des produits chimiques. Le logiciel sera offert à compter de l'automne 2008.

Notre monde et nos collectivités font face continuellement à de nouveaux défis. C'est pourquoi le CCHST est proactif et s'efforce de prévoir les besoins en constante évolution des Canadiens afin d'y répondre efficacement. Dans le cadre de nos efforts consistant à faire face aux problèmes et aux besoins émergents, nous avons tenu un deuxième forum national, Nouveaux enjeux de santé et de sécurité dans les milieux de travail en constante évolution : un débat canadien. Cet événement a permis d'établir un dialogue entre les participants de divers milieux de travail et de différents groupes d'intervenants pour trouver ensemble des idées, apporter des solutions, formuler des recommandations, et prendre conscience des problèmes actuels liés à la santé et à la sécurité au Canada.

Le CCHST continue de faire porter ses efforts sur l'éducation et la formation pour faciliter la création de milieux de travail plus sains en proposant de nouvelles occasions d'apprentissage en ligne et en



classe afin d'élargir son influence et son rayonnement. Depuis le lancement de son premier cours en 2004, le CCHST a porté sa collection de cours à 34 – et leur nombre continue d'augmenter. De plus, le CCHST a ajouté une série de cours en ligne gratuits destinés aux membres de la fonction publique pour les sensibiliser à divers sujets, tels que la violence en milieu de travail, la sensibilisation aux pandémies et le cancer d'origine professionnelle et environnementale.

Le CCHST a collaboré avec plusieurs organismes et a établi des relations de travail avec ces derniers afin de diversifier les sujets abordés et d'étendre son expertise. Parmi ces partenariats, mentionnons Environnement Canada, le Centre of Research Expertise for the Prevention of Musculoskeletal Disorders, le Program in Occupational Health and Environmental Medicine de la McMaster University, le Conseil canadien d'hygiène du travail (CCHT) et l'Association canadienne de normalisation (CSA).

Le CCHST peut être fier de ses réalisations au cours des 30 dernières années, mais il y a de nombreux autres problèmes auxquels il doit s'attaquer : les besoins différents d'une main-d'œuvre vieillissante et d'une main-d'œuvre multiethnique; les difficultés liées au stress en milieu de travail; le défi de la santé et de la sécurité au sein des petites entreprises; le nombre croissant de travailleurs à temps partiel et à contrat; le taux inquiétant de blessures chez les jeunes et les nouveaux travailleurs; les menaces que présentent les maladies d'origine professionnelle et environnementale. J'ai bon espoir que ces obstacles mèneront à la création d'occasions qui permettront d'améliorer la performance en matière de santé et de sécurité dans les lieux de travail. Le CCHST continuera à répondre aux besoins des travailleurs et à jouer son rôle de chef de file en ce qui concerne la promotion de la santé, de la sécurité et du mieux-être des travailleurs Canadiens et du reste du monde.

J'aimerais exprimer mes remerciements et ma gratitude au personnel du CCHST pour leur engagement, leurs efforts et leur précieuse contribution. J'aimerais exprimer également ma gratitude au Conseil des gouverneurs du CCHST qui guide et soutient notre travail, et partage notre vision.

Len Hong  
Président et chef de la direction



# Produits et services



**L**e Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail est un chef de file reconnu comme fournisseur de programmes, de produits et de services efficaces : ceux-ci s'appuient sur le savoir fondamental du CCHST, sur ses bases de données en santé et sécurité au travail, et sur la mise en application des technologies de gestion de l'information. Le CCHST s'efforce de fonctionner au sein d'un cadre financier réaliste et viable, et il tente d'améliorer et d'élargir progressivement son influence sur la santé et la sécurité en milieu de travail ainsi que la gamme de services offerts tout en apportant les améliorations qui lui permettront :

- ▶ d'élargir la portée des services qu'il offre dans les domaines indiqués par le Conseil des gouverneurs;
- ▶ de rejoindre un plus vaste public et d'accroître le nombre d'utilisateurs ainsi que l'incidence des services offerts;

- ▶ d'intensifier l'analyse des besoins précis des Canadiens et d'y répondre pleinement;
- ▶ d'atteindre un niveau d'excellence dans la qualité, la prestation, la pertinence et la rentabilité des services;
- ▶ de tirer parti de l'évolution des connaissances, de l'expérience et des percées techniques au Canada et dans le monde entier pour le bénéfice commun des Canadiens;
- ▶ de consolider l'infrastructure, le mode de gestion et les systèmes pour améliorer le rendement, faciliter la reddition de comptes et favoriser les progrès continus;
- ▶ de créer des milieux de travail sains et productifs dès aujourd'hui, mais aussi pour les jours à venir.

## **Organisation du personnel et des groupes de travail**

Le CCHST remplit son mandat, qui est de promouvoir la santé et la sécurité au travail et d'encourager les comportements et les méthodes propres à améliorer la santé physique et psychologique des travailleurs, en proposant un large éventail de produits et de services. Ces produits et services sont conçus en collaboration avec des organismes nationaux et internationaux de santé et de sécurité au travail dans le but premier de prévenir les maladies, les blessures et les pertes de vie. Les produits et services du CCHST sont structurés et gérés selon les domaines de services et les groupes de travail suivant.

- ▶ **Service des demandes de renseignements et à la clientèle**
  
- ▶ **Services d'éducation et de formation**
  - Cours (en classe et en ligne)
  - Réponses SST
  - Publications
  - Systèmes de gestion de la santé et de la sécurité
  
- ▶ **Services généraux de santé et de sécurité**
  - Législation
  - Bases de données
  - Projets
  
- ▶ **Services d'information sur les produits chimiques**
  - FS
  - Bases de données et logiciel FICExpress
  - Projets
  
- ▶ **Communications**
  - Promouvoir le CCHST de même que ses produits et services
  - Promouvoir la santé et la sécurité au travail au Canada
  
- ▶ **Systèmes**
  - Infrastructures matérielle et logicielle des systèmes
  - Systèmes d'information sur les produits et services

# Service de demandes de renseignements et à la clientèle



Ces groupes offrent un service bilingue et convivial à tous les Canadiens qui cherchent de l'aide ou de l'information concernant la santé et la sécurité au travail ainsi que des renseignements sur les produits et services du CCHST.

## **Le Service**

Le Service de demandes de renseignements et à la clientèle du CCHST est le centre de ressources national qui permet aux travailleurs du Canada d'avoir accès gratuitement et à titre confidentiel à de l'information sur la santé et la sécurité au travail, en français et en anglais.

Le Service de demandes de renseignements répond aux questions transmises par téléphone, par courriel, par courrier postal et en personne. Il fournit des renseignements impartiaux et pertinents aux travailleurs, aux employeurs, aux syndicats et aux gouvernements.

Au cours de l'exercice 2007-2008, il a bénéficié de l'aide financière des organismes provinciaux et territoriaux suivants :

<b>Colombie-Britannique</b>	WorkSafe BC
<b>Manitoba</b>	Division de la sécurité et de l'hygiène du travail, Travail et Immigration Manitoba
<b>Nouveau-Brunswick</b>	Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail
<b>Terre-Neuve et Labrador</b>	Occupational Health and Safety Branch, Department of Government Services
<b>Territoires du Nord-Ouest, Nunavut</b>	Commission des accidents du travail des Territoires du Nord Ouest et du Nunavut
<b>Nouvelle-Écosse</b>	Occupational Health & Safety Division Nova Scotia Department of Environment and Labour
<b>Ontario</b>	Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	Occupational Health and Safety Division, Workers' Compensation Board
<b>Saskatchewan</b>	Occupational Health and Safety Division, Saskatchewan Labour

## Incidence

Au cours de l'exercice 2007-2008, soit du 1er avril 2007 au 31 mars 2008, le personnel du Service de demandes de renseignements a répondu directement à 12 914 demandes provenant de l'ensemble des provinces et territoires du Canada par le biais de son service traditionnel d'information personnalisée. Les trois provinces faisant le plus souvent appel à ses services sont l'Ontario (53,4 %), l'Alberta (14,1 %) et le Québec (10,1 %). Le tableau 1 fournit une ventilation géographique par province du nombre de demandes de renseignements.

**Tableau 1**

<b>Ventilation géographique par province</b> Exercice du 1er avril 2007 au 31 mars 2008	
<b>Province</b>	<b>Pourcentage</b>
Alberta	14,1 %
Colombie-Britannique	7,7 %
Manitoba	3,6 %
Nouveau-Brunswick	2,4 %
Terre-Neuve et Labrador	1,0 %
Nouvelle-Écosse	2,3 %
Territoires du Nord-Ouest	0,2 %
Nunavut	0,1 %
Ontario	53,4 %
Île-du-Prince-Édouard	0,8 %
Québec	10,1 %
Saskatchewan	4,1 %
Yukon	0,2 %
<b>Total</b>	<b>100.0 %</b>



Au cours de la même période, le Service de renseignements a répondu à des demandes concernant des sujets et des préoccupations variant des produits chimiques aux risques pour la reproduction, en passant par l'ergonomie, la qualité de l'air intérieur, le cancer professionnel, la grippe aviaire ainsi que toutes sortes de questions concernant le harcèlement, l'intimidation et la violence en milieu de travail. Le tableau 2 fournit une ventilation du nombre de demandes de renseignements par sujet.

**Tableau 2**

<b>Principaux thèmes faisant l'objet des demandes</b> Exercice du 1er avril 2007 au 31 mars 2008	
<b>Principaux thèmes</b>	<b>Pourcentage</b>
Sécurité/ergonomie/gestion de la SST	30,5 %
Renvois à d'autres sources	18,4 %
Risques chimiques, appellations commerciales, procédés	17,3 %
Questions d'ordre médical, psychosocial et biologique	9,3 %
SST – Généralités/Sources d'information	8,6 %
Questions juridiques générales	6,2 %
Autres	5,0 %
Risques physiques	4,3 %
Statistiques	0,4 %
<b>Total</b>	<b>100.0 %</b>

En janvier 2006, le Service de renseignements a adopté un nouveau système de suivi. Outre l'enquête sur la satisfaction des clients, on a recueilli de l'information sur la portée et l'incidence des services fournis. Les utilisateurs sont invités à indiquer le nombre de personnes avec lesquelles ils ont partagé l'information, comment l'information a été utilisée et si des modifications ont été appliquées ou sont prévues dans leur milieu de travail.

Au cours de l'exercice, nous avons reçu des commentaires de 757 utilisateurs du Service de demandes de renseignements.

Cinquante six pour cent des répondants ont déclaré que leur utilisation des renseignements fournis par le CCHST a trait à des changements actuels ou ultérieurs dans leur milieu de travail qui pourraient donner lieu à une amélioration de la santé et de la sécurité au travail.

On a demandé aux répondants d'indiquer le nombre de personnes qui, dans leur organisation, ont accès à l'information fournie par le CCHST. Les réponses ont révélé un usage important :

- 9,3 % des répondants ont indiqué que plus de 500 personnes ont bénéficié ou pris connaissance de l'information fournie par le CCHST;
- 15,4 % des répondants ont communiqué l'information fournie par le CCHST à un maximum de 499 personnes;
- 43,2 % des répondants ont communiqué l'information fournie par le CCHST à un maximum de 99 personnes;
- 22,1 % des répondants ont communiqué l'information fournie par le CCHST à un maximum de 4 personnes.

Les renseignements fournis par le CCHST aux répondants ont servi à divers usages. Les plus courants sont les suivants :

- Répondre aux besoins des comités de santé et de sécurité au travail de leur organisation.

Faciliter la conformité à la réglementation relative à la santé et la sécurité au travail.

Programmes ou politiques de santé et de sécurité au travail.

Adoption de pratiques optimales.

Éducation ou formation.

Rester au courant de l'évolution dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Enseignement et activités de recherche.

Faciliter l'élaboration de lois ou de normes.

Demandes d'indemnisation pour accidents du travail.

Rédaction de FS.

### Suivi et amélioration continue

Depuis sa création, le Service de demandes de renseignements a répondu à plus de 395 000 demandes par le biais de son service traditionnel d'information personnalisée. Il continuera de jouer un rôle de premier plan au sein du CCHST et d'avoir une incidence importante sur les résultats en matière de santé et de sécurité dans les milieux de travail canadiens.

Le Service de demandes de renseignements fait l'objet d'un suivi permanent qui permet de veiller à la qualité et à l'efficacité des réponses qu'il fournit. Les utilisateurs sont invités à évaluer sa capacité de réagir, la vitesse à laquelle il fournit des réponses ainsi que la clarté et l'utilité de ses réponses. Au cours de l'exercice, 60,5 % des utilisateurs ont indiqué qu'ils étaient généralement très satisfaits (voir le tableau 3).

**Tableau 3**

Enquête sur la satisfaction des utilisateurs du Service de demandes de renseignements					
Exercice du 1er avril 2007 au 31 mars 2008					
	Très insatisfait	Insatisfait	Satisfait	Très satisfait	Sans objet
Compréhension de votre question	3,4 %	4,2 %	29,2 %	62,2 %	1,0 %
Délai de réponse	3,7 %	4,7 %	35,5 %	55,7 %	0,4 %
Exhaustivité de la réponse	4,4 %	6,2 %	31,5 %	57,3 %	0,7 %
Utilité de l'information	5,4 %	7,7 %	29,9 %	56,5 %	0,5 %
Clarté de la réponse	4,3 %	4,3 %	31,1 %	59,3 %	1,0 %
Courtoisie du personnel	3,0 %	0,5 %	17,9 %	74,9 %	3,6 %
Degré de satisfaction générale à l'égard de la réponse obtenue	4,6 %	6,6 %	27,6 %	60,5 %	0,7 %

Ce service est utilisé par des employeurs, des représentants gouvernementaux, des travailleurs, etc. Le tableau 4 fournit une ventilation des catégories d'utilisateurs au cours de la même période.

**Tableau 4**

<b>Demandes de renseignements par groupe tripartite</b> Exercice du 1er avril 2007 au 31 mars 2008	
Groupe tripartite	Pourcentage
Employeurs	25 %
Gouvernements	3 %
Travailleurs	35 %
Autres	37 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

#### Commentaires d'utilisateurs

« On m'a fourni des renseignements très utiles qui ont permis d'apporter les changements nécessaires sur le lieu de travail de ma fille. Ils ont été très révélateurs, surtout pour une personne aussi jeune qu'elle. Elle connaît maintenant ses droits en matière de santé et de sécurité au travail, et cette information a entraîné des changements à son lieu de travail. Merci pour votre aide. »

« Les renseignements fournis m'ont été extrêmement utiles pour la rédaction de mon rapport et la préparation de ma présentation. Merci beaucoup. »

« Bonjour, J'ai utilisé ce service pour la toute première fois. Je suis très impressionnée par la qualité du service que vous offrez et je suis extrêmement satisfaite de la réponse que j'ai obtenue. Félicitations pour votre excellent travail et encore merci. »

**Tableau 5**

<b>Enquête sur la satisfaction du Service à la clientèle</b> Exercice du 1er avril 2007 au 31 mars 2008				
	Tres insatisfait	Insatisfait	Satisfait	Tres satisfait
Le service a été assuré de façon juste et équitable.	4,8 % (14)	1,0 % (3)	41,1 % (120)	53,1 % (155)
L'aide et les instructions requises ont été fournies afin de résoudre un problème.	5,4 % (15)	2,1 % (6)	43,9 % (123)	48,6 % (136)
La courtoisie du personnel.	3,9 % (11)	0,0 % (0)	32,3 % (91)	63,8 % (180)
L'obligeance du personnel.	4,0 % (11)	0,7 % (2)	33,6 % (93)	61,7 % (171)
Le service a été donné dans la langue officielle de votre choix.	4,5 % (13)	0,3 % (1)	32,5 % (93)	62,6 % (179)
La capacité de compréhension du personnel.	3,9 % (11)	0,4 % (1)	36,1 % (101)	59,6 % (167)

« Je ne cesse d'être impressionné par le niveau de service reçu de votre organisation. Merci beaucoup de votre aide. »

« Je consulte votre site web régulièrement – en fait, plus que tout autre site. Je trouve que vos enseignements sont très clairs et complets. Merci à vous. »

#### Service à la clientèle

Le Service à la clientèle répond aux questions transmises par téléphone ou par courriel au sujet des produits et des services du CCHST. Les renseignements fournis portent également sur la façon optimale d'utiliser ces renseignements pour assurer la conformité aux exigences réglementaires et, mieux encore, pour améliorer sa performance sur les plans de la santé et de la sécurité au travail.

#### Incidence

Du cours de l'année financière débutant le 1er avril 2007 et se terminant le 31 mars 2008, le personnel du Service à la clientèle a répondu à 5 245 questions (90 % des questions en anglais et 10 % des questions en français).

#### Suivi et amélioration continue

Le Service à la clientèle fait l'objet d'un suivi continu en vue de garantir tant la qualité que l'efficacité des réponses fournies. Le Tableau 5 indique le niveau de satisfaction des clients au cours de cette année financière.

# Services d'éducation et de formation



Ce groupe offre un service fiable et de grande qualité pour répondre aux besoins d'éducation et de formation des Canadiens dans leur milieu de travail. Il comprend :

- ▶ **Formation en classe**
- ▶ **Programme d'apprentissage en ligne via le Web**
- ▶ **Publications et Réponses SST**
- ▶ **Systemes de gestion de la santé et la sécurité**

## Les Services

Le CCHST élabore et dispense des programmes de formation en santé et sécurité au travail depuis plus de 15 ans afin de renforcer les connaissances, la compréhension et les aptitudes de la main d'œuvre en matière de santé et sécurité en milieu de travail et ainsi d'améliorer leur rendement sous ce rapport.

L'éducation et la formation figurent encore aujourd'hui parmi les moyens les plus efficaces de faire mieux connaître aux employeurs et aux travailleurs leurs droits et leurs responsabilités en matière de santé et de sécurité, d'influer positivement sur leurs actions et leurs décisions en situations potentiellement dangereuses au travail, et d'améliorer la santé et la sécurité sur les lieux de travail. Ce groupe vise à offrir un service fiable et de grande qualité pour répondre aux besoins d'éducation et de formation des Canadiens en ce qui concerne les nombreux aspects de la santé et de la sécurité dans leur milieu de travail.

## ► Programmes de formation traditionnels et d'apprentissage en ligne

Le CCHST offre à la fois une formation traditionnelle en classe et des programmes d'apprentissage en ligne pour répondre aux besoins de formation et d'éducation des travailleurs canadiens en matière de SST.

Les cours demeurent une source de revenus croissante et importante pour le CCHST. Ils sont élaborés selon des procédures établies qui nous assurent de leur très haute qualité. Le personnel du CCHST crée ces cours avec l'aide et les conseils de spécialistes et d'experts externes, au besoin. L'examen tripartite externe des cours par des représentants des gouvernements, du patronat et des syndicats garantit équilibre, exactitude et compréhension de la part de toutes les parties constituant les milieux de travail.

Cette façon de procéder a grandement contribué à mettre en commun les connaissances et les points de vue des représentants de tous les partenaires, des spécialistes des divers domaines, des formateurs et des responsables de la santé et de la sécurité au travail, et à mieux faire connaître et mieux faire accepter les nouveaux cours.



## ► Formation en classe

La formation en classe demeure très populaire, notamment pour le cours bien établi intitulé « La formation en santé et sécurité pour les gestionnaires et superviseurs ». Ce cours répond à un besoin particulier puisqu'il y est question du rôle de premier plan et des responsabilités des gestionnaires et des superviseurs.

Les cours en classe sont donnés dans les locaux du CCHST même et ailleurs :

La formation en santé et sécurité pour les gestionnaires et superviseurs

La santé et sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs de compétence fédérale

### Incidence et rayonnement

Les cours en classe ont attiré plus de 340 participants au total et 124 au cours du seul exercice 2007-2008 :

77 participants pour le cours « La formation en santé et sécurité pour les gestionnaires et superviseurs ».

47 participants pour le cours intitulé « La santé et sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs de compétence fédérale ».

Le rayonnement de ces cours dépasse les limites de Hamilton puisqu'ils ont été offerts dans plusieurs villes du pays, notamment Ottawa, Edmonton, Calgary et Vancouver. Saskatoon s'ajoutera à la liste des villes-hôtes au cours du prochain exercice. Et il est prévu d'offrir ces cours dans l'Est du Canada également.

## ► Programmes d'apprentissage en ligne

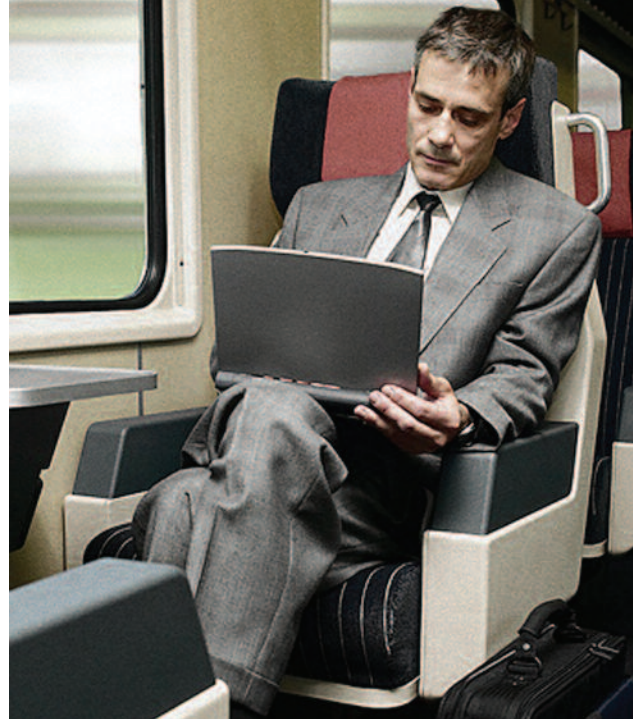
Par formation en ligne, on entend la mise à disposition de ressources d'apprentissage et d'appui sur ordinateur. Les cours en ligne du CCHST sont destinés à aider les Canadiens à acquérir rapidement, et à appliquer dans leur milieu de travail, les principes de santé et de sécurité au travail qui leur permettent de se protéger contre les blessures et les maladies. La série de cours en ligne, offerte sur le Web par le CCHST, continue d'attirer beaucoup de participants qui s'inscrivent à titre privé ou qui sont inscrits par un organisme. Chaque cours est offert en français et en anglais, avec voix hors champ. Ils sont offerts à titre onéreux aussi bien à des individus qu'à des organisations. Ils conviennent à un large public : étudiants, employés de petite entreprise et professionnels. Chacun peut apprendre à son propre rythme, selon l'horaire qui lui convient et partout où il a accès à un ordinateur permettant d'accéder au Web.

Le CCHST a élaboré des cours en ligne pour répondre aux nombreuses demandes reçues de travailleurs, d'employeurs et de gouvernements voulant avoir accès à des programmes de formation SST de haute qualité et abordables. Depuis le premier cours offert en ligne en juin 2004, le CCHST n'a cessé de multiplier les sujets de cours et de mettre à jour les cours existants. À titre de service public et de moyen de sensibilisation, le CCHST offre des cours gratuits traitant de sujets particulièrement importants comme la violence en milieu de travail, la sensibilisation aux pandémies, et le cancer d'origine professionnelle et environnementale.

Le CCHST a également personnalisé ses cours en ligne à l'intention de sept organisations différentes et élaboré de nouveaux cours destinés expressément à deux organismes clients.

À la fin de l'exercice 2007-2008, nous avons mis à la disposition du public 34 cours en ligne différents, y compris trois cours gratuits servant de véhicule de sensibilisation publique :

1. L'enquête sur les accidents
2. Le *Code canadien du travail*, Partie II : un aperçu
3. La gestion des espaces clos
4. Les espaces clos : les rudiments (3 modules)
5. La santé et la sécurité des entrepreneurs
6. Les risques électriques
7. Les préparatifs d'urgence pour les travailleurs
8. La planification des interventions d'urgence
9. Le comité de santé et de sécurité
10. Le comité de santé et de sécurité de compétence fédérale
11. La formation en santé et sécurité pour les gestionnaires et superviseurs (8 modules)
12. La santé et la sécurité au bureau pour les gestionnaires
13. La santé et la sécurité dans une petite entreprise
14. La sécurité des échelles
15. Le cadenassage
16. Cancer d'origine professionnelle et environnementale : reconnaissance et prévention *\*GRATUIT\**
17. L'ergonomie au bureau
18. La santé et la sécurité au bureau



19. La sensibilisation aux pandémies *\*GRATUIT\**
20. La planification en prévision d'une pandémie
21. L'équipement de protection individuelle : les rudiments
22. La prévention des chutes par glissade et par trébuchement
23. Prévenir la perte auditive causée par le bruit au travail
24. Le retour au travail : les rudiments
25. Le transport des marchandises dangereuses (8 modules)
26. Le transport des marchandises dangereuses : survol
27. Le transport des marchandises dangereuses pour les expéditeurs/les destinataires (5 modules)
28. Le transport des marchandises dangereuses pour les transporteurs (6 modules)
29. La violence en milieu de travail : Sensibilisation *\*GRATUIT\**
30. La violence en milieu de travail – Établir un programme de prévention
31. La violence en milieu de travail – Reconnaître les risques et prendre les mesures appropriées
32. Le SIMDUT pour les gestionnaires et les superviseurs
33. Le SIMDUT pour les travailleurs
34. Le SIMDUT : comprendre les FS

*\* pour la sensibilisation du public*

Nous préparons de nombreux nouveaux cours parvenus à différents stades de développement et nous prévoyons les offrir au cours du prochain exercice financier.

## ► Incidence et rayonnement

Au cours des quatre dernières années, le CCHST a vendu environ 30 000 « inscriptions unitaires » à ses cours (une inscription assure l'accès d'une personne à un cours). Un certain nombre d'organisations utilisent ces cours comme moyens de « formation mixte », c'est à dire présentation de la matière en classe et mise à disposition des cours en ligne comme complément d'apprentissage.

L'offre de cours « de sensibilisation » gratuits est une initiative récente qui est déjà très appréciée du public. Par exemple le cours « La violence en milieu de travail : Sensibilisation » – accessible depuis quelques mois seulement – est déjà suivi en moyenne par 250 à 300 personnes chaque mois.

Nos clients proviennent d'une vaste gamme de secteurs d'activités et de professions, dont les milieux universitaires, les sociétés d'assurances, les banques, les entreprises journalistiques, les débardeurs, les entreprises de fabrication, l'industrie de la construction et les organismes publics (surtout fédéraux).

Les programmes d'apprentissage en ligne, hautement cotés, font l'objet d'un très bon accueil. Les organisations sont de plus en plus nombreuses à vouloir utiliser les cours en ligne du CCHST comme point de départ pour l'élaboration d'une version adaptée à leurs besoins propres. Les cours en ligne suivants ont été adaptés aux besoins précis des clients énumérés :

Le comité de santé et de sécurité – Université d'Ottawa

La formation en santé et sécurité pour les gestionnaires et superviseurs – CP Rail

La formation en santé et sécurité pour les gestionnaires et superviseurs – Unilever

La santé et la sécurité au bureau pour les gestionnaires – AstraZeneca

Health and Safety for Field Managers – AstraZeneca

Lockout for Inspectors – un prototype a été élaboré en partenariat avec l'ACALO SST, le Yukon et le Nouveau-Brunswick. L'ACALO-SST travaille à la mise au point d'un programme national pour les inspecteurs de tout le Canada, qui doit être lancé au cours de l'année 2008.

Le SIMDUT pour les travailleurs de la Saskatchewan : 2 modules, Introduction au SIMDUT et Le SIMDUT : comprendre les FS.

CP Rail a demandé une version américaine du cours « La formation en santé et sécurité pour les gestionnaires et superviseurs ». Cette société utilise ce cours pour la formation de ses gestionnaires et superviseurs canadiens, et veut l'offrir à leurs homologues des États-Unis. Ce cours sera élaboré d'abord comme un complément aux cours en ligne réguliers du CCHST, puis adapté aux besoins de CP Rail.

Certaines organisations qui ont un service d'apprentissage en ligne ou un Système de gestion de la formation (SGF) préfèrent acheter du CCHST un permis d'utiliser le contenu du cours, notamment : Cineplex Odeon, SESI du Brésil et VersaCold Inc.

Pour les organisations réunissant des membres qui œuvrent dans des secteurs précis ou des sphères de compétence particulières, un partenariat avec le CCHST permet aux deux entités de dispenser une formation répondant aux besoins propres de leurs membres, et d'accroître l'incidence et la portée des programmes de formation en ligne. Le CCHST a formé un certain nombre de partenariats clés de cette nature.

### Suivi et amélioration continue

Pour garantir que le CCHST répond effectivement aux besoins des participants, nous avons ajouté un formulaire de rétroaction officiel à la fin de chaque cours. De mars 2007 à février 2008, 940 participants ont rempli le questionnaire. D'après les réponses obtenues :

Plus de 90 % des participants ont trouvé que le cours était bien structuré et bien présenté.

Plus de 90 % des participants ont trouvé le cours facile à comprendre.

Plus de 88 % des participants ont trouvé que le contenu du cours répondait à leurs attentes.

Plus de 89 % des participants ont dit être satisfaits du cours suivi.

Plus de 89 % des participants ont dit qu'ils recommanderaient le cours à d'autres personnes.





## ► Réponses SST

Le volet *Réponses SST* fournit un service d'information global sur le Web sous une forme facile à comprendre et à utiliser pour les travailleurs de tous les milieux s'intéressant aux problèmes de santé et de sécurité au travail. Ce service améliore aussi la visibilité et la crédibilité de notre organisme dans son ensemble.

Les *Réponses SST* (comme leur équivalent anglais OSH Answers) permettent aux Canadiens d'avoir accès à des renseignements sûrs et pertinents en matière de santé et de sécurité 365 jours par année, 24 heures sur 24. Il existe actuellement plus de 670 documents faciles à comprendre, présentés sous forme de questions et de réponses, qu'il est possible de consulter gratuitement sur le site du CCHST. Tous sont disponibles en français et en anglais, et quelques uns le sont également en espagnol par le biais de Respuestas OSH. Le Serviço Social da Indústria (SESI) du Brésil est en train de traduire les *Réponses SST* en portugais.

### Auditoires visés

Les auditoires principalement visés par *Réponses SST* sont les travailleurs canadiens et leurs employeurs. Le service a cependant élargi son influence au-delà des frontières du Canada pour être désormais utile à des millions de travailleurs dans le monde entier.

### Suivi et amélioration continue

Cette année, 21 nouveaux documents ont été ajoutés à la collection et 40 ont été révisés ou actualisés. Ces chiffres montrent qu'il est nécessaire de continuellement s'efforcer de fournir l'information la plus récente pour optimiser notre incidence sur la santé et la sécurité des entreprises canadiennes.

Les plans de travail pour 2008-2009 continuent de mettre l'accent sur les deux aspects les plus cruciaux du volet *Réponses SST* et accordent la plus haute importance à cet intérêt renouvelé : nous comptons produire environ 24 nouveaux documents (soit l'équivalent d'un toutes les deux semaines) sur de nouveaux sujets thématiques intéressant les travailleurs et les employeurs canadiens, ainsi que sur divers sujets à l'appui d'autres initiatives du CCHST (apprentissage en ligne, publications, *Rapport sur la santé et la sécurité au travail*).

Pour conserver notre réputation de source d'information sûre et fiable, nous nous attachons également à réviser notre documentation existante pour garantir l'exactitude et l'actualité de l'information que l'on attend du CCHST, car environ 500 de ces documents ont plus de trois ans (âge considéré comme « vieux » par la plupart des utilisateurs du Web). Cette tâche d'une grande envergure, mais aussi d'une grande importance, exige la participation d'un certain nombre d'employés de tous les services du CCHST.

Nous avons également entrepris de restructurer et de réorganiser les différentes *Réponses SST* pour répondre aux besoins de notre clientèle. Cette restructuration contribue à accroître leur utilité en ajoutant des renvois aux produits et services utiles du CCHST, ce qui améliorera encore leur incidence sur les efforts de promotion et les entrées de fonds du CCHST. La réaction à la restructuration entreprise (notamment la refonte des titres et la présentation des textes) a été très positive.

### Incidence et rayonnement

Les *Réponses SST* continuent d'avoir énormément de succès dans le transfert de savoir sur la santé et la sécurité auprès des Canadiens et d'utilisateurs du monde entier. Les statistiques le prouvent sans équivoque :

6,8 millions de documents communiqués en 2007-2008.

2,5 millions de visiteurs (d'après les chiffres de fréquentation mensuelle)

150 pays représentés.

L'utilisation de ce service de questions/réponses gratuit a augmenté de façon vertigineuse : le nombre de visiteurs (« demandeurs de renseignements ») est passé d'environ 500 000 en l'an 2000 à 2,5 millions en 2007-2008 (figure 1a), et les documents ont été consultés plus de 6,6 millions de fois en 2007-2008 (figure 1b), comparativement à 1,5 million de fois en 2000. Le service a aussi un rayonnement international, puisque près de 150 pays sont représentés dans les consultations.

### Portée supplémentaire

Les documents *Réponses SST* et OSH Answers permettent de rejoindre un public beaucoup plus large. Beaucoup de demandeurs de renseignements demandent l'autorisation

de reproduire ces documents pour des programmes d'éducation et de formation dans des écoles et des milieux de travail, des bulletins d'information, des articles de revue, des manuels et même pour redistribution dans les bureaux de fournisseurs de soins de santé.

En 2007-2008, nous avons reçu 149 demandes de reproduction de publications protégées par le droit d'auteur (par rapport à 92 une année plus tôt) pour un tirage total de près de 125 000 copies de documents du CCHST. Par ailleurs, les renseignements sont probablement communiqués à beaucoup d'autres personnes en raison du vaste lectorat de ces publications. Les organismes qui ont reproduit nos documents sont des services gouvernementaux, des entreprises, des syndicats, des organismes de soins de santé et des établissements d'enseignement.

### Faits dignes de mention

En février et mars 2008, dans une enquête sur la satisfaction des utilisateurs des *Réponses SST*, nous avons demandé aux visiteurs leur avis quant à ce qui constituerait des « questions d'actualité » au cours des trois à cinq prochaines années. Les réponses les fréquentes comprenaient :

- L'ergonomie en général

- La sensibilisation en général et la formation (réponse généralisée) et quelques autres réponses mentionnant en particulier les besoins multiculturels, l'évolution de la main d'œuvre (évolution démographique, travailleurs contractuels, rationalisation, production sur commande, etc.)

- La violence, y compris l'intimidation et le harcèlement en milieu de travail

- Le stress au travail

- Le mieux-être, la santé au travail et la santé mentale

- Les travailleurs vieillissants

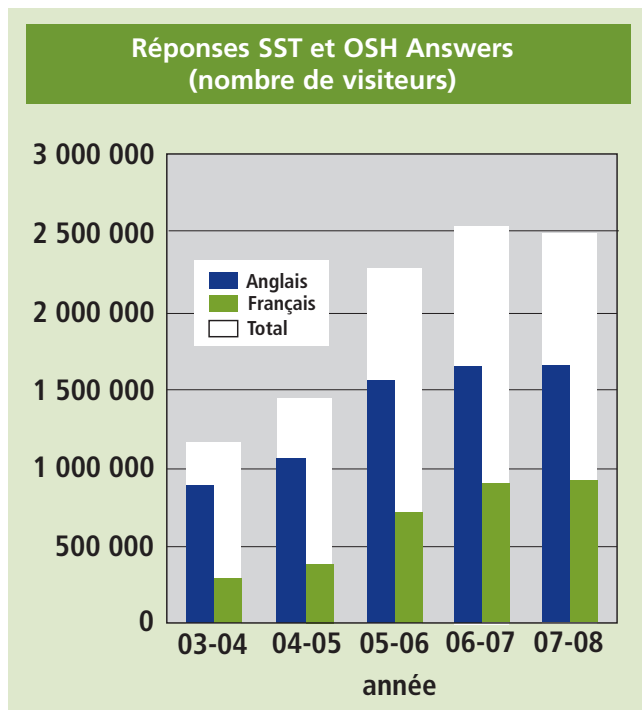
- La sécurité en général

- Les TMS (troubles musculo-squelettiques)

- Le leadership, la culture d'entreprise axée sur la sécurité et l'appui de la gestion

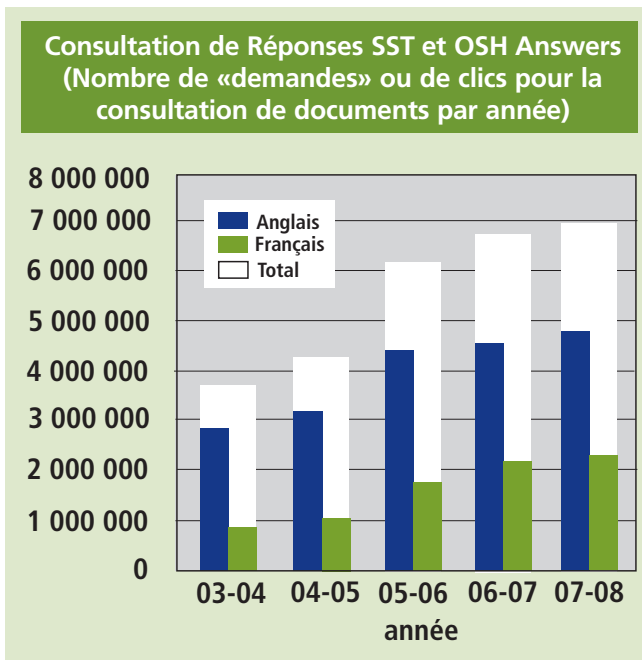
- La gestion, plus particulièrement l'utilisation des systèmes de gestion, mais aussi les questions de conformité, les exigences juridiques et le principe de diligence raisonnable.

Figure 1a



Les autres réponses qui revenaient le plus souvent portaient sur la nanotechnologie et les milieux de travail « respectueux de l'environnement ». Complétaient la liste de divers sujets tels que l'intervention en cas d'urgence, les agents biologiques, le travail en isolement et différents aspects des risques chimiques, des menaces pour la sécurité ou des risques physiques.

Figure 1b



## ► Publications

Le CCHST publie des guides et divers autres documents répondant aux besoins relevés dans les milieux de travail canadiens en matière d'informations pratiques, bien documentées et préparées avec soin. Les fameux guides santé sécurité du CCHST informent les gens des risques et dangers des milieux de travail, et les aident à réduire les risques et à prévenir les blessures. Ils sont conçus pour servir d'outils de référence et de sources d'information sur place.

Les publications imprimées sont un moyen traditionnel et efficace d'informer et d'éduquer les gens concernant les risques et les dangers, les pratiques de travail sécuritaires et d'autres questions ayant trait à la santé et à la sécurité au travail. Elles sont populaires auprès de toutes sortes d'entreprises et d'organismes. Les guides sont également offerts en version électronique sous forme de fichiers PDF.

Les publications du CCHST sont largement utilisées par les gestionnaires, les superviseurs, les travailleurs et les membres de comités de santé et de sécurité, qui y trouvent de l'information sur différents sujets (ex. : air intérieur, ergonomie, violence en milieu de travail) et fonctions relativement à la sécurité en milieu de travail (ex. : comités de santé et de sécurité au travail ou planification d'urgence).

Un autre aspect important des publications provient de ce que, tout comme les *Réponses SST*, les cours en ligne et la base de données CHEMINFO, elles sont produites par le CCHST et représentent celui-ci dans l'ensemble du Canada et le reste du monde. Ces publications sont achetées par des organismes gouvernementaux pour distribution dans les milieux de travail : elles témoignent de la crédibilité et de la réputation du CCHST comme source d'information fiable.

### Documents disponibles

En format de poche classique du CCHST : (l'astérisque signale un document qui figurait en tête de liste des ventes en 2007-2008) :

- Guide santé sécurité du travail au froid
- Guide à l'intention de l'entretien d'immeubles
- Guide de planification des mesures d'urgence
- Guide santé sécurité des services alimentaires
- Guide santé sécurité de l'entretien des terrains
- Guide de référence des comités de santé et de sécurité \*
- Guide santé et sécurité pour les bibliothèques
- Guide santé et sécurité pour les professionnels des ressources humaines
- Guide santé et sécurité sur la qualité d'air des locaux
- Les moisissures dans le milieu de travail : Guide de base



Mesures antibruit dans l'industrie : Guide de base  
L'ergonomie au bureau

La santé et la sécurité au bureau

Guide santé sécurité des travailleurs scolaires\*

Prévention de la violence en milieu de travail\*

Guide santé sécurité des travailleurs d'entrepôt

Guide santé sécurité du soudage

Le mieux-être en milieu de travail

Guide santé et sécurité du travail dans les environnements chauds

*\*meilleur vendeurs pour l'exercice 2007-2008*

Autres publications disponibles :

Comment influencer les attitudes envers les maladies et les accidents au travail

L'analyse simplifiée de la sécurité des tâches

La fiche signalétique : un guide pratique en matière de premiers soins

Comprendre une FS (paquets de 50)

### Incidence

Avec près de 20 000 exemplaires vendus cette année, les publications du CCHST ont une grande incidence en matière de santé et de sécurité au Canada.

L'employeur (ex. : gestionnaire responsable de la sécurité ou des ressources humaines) achète généralement ces publications pour distribution et utilisation sur les lieux de travail. Elles sont également achetées par des professionnels de la santé et de la sécurité, par des professionnels de la santé au travail, par des formateurs et par divers consultants. Dans les faits, nous savons pertinemment que l'information

contenue dans les guides « rejoint » un nombre beaucoup plus grand de travailleurs canadiens. Cette année, un organisme de réglementation provincial s'est procuré un nombre appréciable d'exemplaires de « Prévention de la violence en milieu de travail » qu'il a distribués dans les lieux de travail dont il est responsable afin de sensibiliser l'effectif à l'importance de prévenir la violence.

L'incidence des publications du CCHST dépasse largement l'information fournie directement à des milliers d'acheteurs. De concert avec le CCHST, d'autres organismes, comme des associations s'occupant de sécurité par exemple, en distribuent des versions adaptées aux besoins de leurs clients. Les enquêtes auprès des clients attestent que les guides et autres publications sont employés pour décider de changer ou d'améliorer des méthodes et des marches à suivre qui protègent la santé et assurent la sécurité de beaucoup d'autres travailleurs.

La dernière parution du CCHST intitulée « La santé et la sécurité au bureau » a été publiée vers la fin du présent exercice. Les recettes de vente globales pour 2007-2008 s'élèvent à 212 500 dollars, ce qui comprend les revenus (37 500 dollars) du guide intitulé « Working Safely in the Heat and Cold » rédigé spécifiquement pour un organisme gouvernemental.

### **Aller de l'avant**

Nous prévoyons ce qui suit pour le service des publications :

- Élargir encore le service et produire de nouveaux titres.
- Continuer d'appliquer des normes et des marches à suivre destinées à garantir une production de haute qualité et efficace tant pour les nouvelles publications que pour les mises à jour.
- Améliorer la promotion des ventes des publications existantes, plus précisément par un marketing bien ciblé.



## ► **Systèmes de gestion de la santé et la sécurité**

### **Travaux SST**

Travaux SST, le nouveau système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (SGSST) du CCHST destiné à aider les organisations à améliorer leur rendement en matière de santé et sécurité au travail a été mis à l'essai par un certain nombre de clients et il est maintenant offert sur une base étendue. Il s'agit d'un système adaptable qui peut être employé pour répondre à certains besoins spécifiques des entreprises canadiennes en matière de santé et sécurité au travail. L'élaboration et la mise en œuvre de ce service de gestion sur le Web visent à aider les organisations à entretenir et à améliorer leurs programmes SST actuels ainsi qu'à comprendre et à respecter les exigences des normes nationales et internationales en matière de SGSST, comme la norme OHSAS 18001 et la norme CAN/CSA Z1000-06.

Les lois fédérales, provinciales et territoriales sur la santé et la sécurité au travail au Canada exigent que les organisations se dotent de programmes de santé et sécurité au travail. C'est en raison de cette exigence juridique que beaucoup d'entre elles ont déjà un programme de ce genre en place, avec toute la documentation et les registres utiles. D'autres seront très désireuses de se doter d'un programme de ce genre. Un système de gestion en santé et sécurité au travail suppose l'intégration de la santé et de la sécurité à tous les aspects du fonctionnement d'une entreprise, qu'il s'agisse de la production, des ressources humaines, de l'administration, des finances, de l'entretien ou des achats.

Le système Travaux SST a été créé par le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail pour aider les organisations à :

- établir un programme de santé et sécurité au travail;
- améliorer leur programme de santé et sécurité au travail actuel;
- inciter et à motiver les employés à améliorer leur santé, leur sécurité et leur bien être, au travail et chez eux;
- améliorer leur rendement en matière de santé et sécurité en milieu de travail;
- veiller à ce que tous les employés soient sensibilisés aux problèmes de santé et de sécurité réels et potentiels, et aux façons d'y faire face;



faire la preuve que l'organisation s'est dotée d'un programme de santé et sécurité au travail efficace;

mettre en œuvre un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail qui réponde aux exigences des normes nationales et internationales comme la norme CAN/CSA Z1000 06 et la norme OHSAS 18001;

instaurer un cadre de référence souple permettant d'appliquer correctement toutes les normes de santé et de sécurité au travail.

L'adoption du système Travaux SST par une organisation entraîne :

l'intégration des responsabilités en matière de santé et sécurité au travail à la gestion des activités quotidiennes;

le respect et le dépassement des exigences de conformité énoncées dans la réglementation;

la gestion et l'amélioration du programme de santé et sécurité au travail;

l'amélioration de la productivité du milieu de travail;

la promotion d'une culture supérieure de la sécurité;

la protection des employés et le maintien d'un milieu de travail sain et sûr.



Grâce au cycle Planifier/Réaliser/Vérifier/Agir prévu dans la plupart des normes de service applicables à la gestion en santé et sécurité au travail, les organisations seront en mesure de faire des progrès constants à l'égard de la réduction, et finalement de l'élimination, des blessures et des maladies dans les milieux de travail.

En 2008-2009, le CCHST élaborera des documents ou des recueils d'information concernant les dangers et les risques associés à diverses industries. Cette documentation aidera les organisations à reconnaître, à réduire ou à éliminer les dangers et les risques qui menacent les lieux de travail.

Étant donné que les préoccupations environnementales et les questions de santé et sécurité au travail sont souvent interreliées, Travaux SST fera également l'objet d'une refonte visant à favoriser la mise en œuvre d'un système intégré de gestion environnementale et de gestion de la santé et de la sécurité au travail

# Services généraux de santé et de sécurité



Ce groupe fournit un service complet d'information et appuie les initiatives prises en matière de santé et sécurité dans tous les domaines liés au travail (exception faite de la sécurité chimique) pour améliorer la santé globale – mentale, physique et psychologique – des travailleurs. Ce service englobe les aspects suivants :

- ▶ **Législation**
- ▶ **Bases de données**
- ▶ **Projets de collaboration**

## **Les Services**

En fournissant un service d'information complet sur tous les aspects de la santé et de la sécurité au travail, le CCHST contribue à répondre aux besoins d'information des milieux de travail canadiens. Ces services incluent des sources d'information qui aident les Canadiens à instaurer des milieux de travail sains et sécuritaires, qu'il s'agisse de pratiques de santé et sécurité au travail, de mesures de mieux-être, de conception du travail, de systèmes organisationnels, de pratiques de gestion des RH ou de la culture du lieu de travail.

## ► **Législation enviroSST canadienne plus Standards**

Ce service renseigne les Canadiens sur les principales lois et normes citées en référence afin qu'ils comprennent leurs droits et leurs responsabilités juridiques. Les employeurs et les travailleurs peuvent trouver instantanément en un même endroit les renseignements actuels dont ils ont besoin pour chaque sphère de compétence, sans avoir à les chercher dans des gazettes officielles et autres documents. Le texte complet des normes citées en référence de la CSA et de l'ONGC est particulièrement utile et constitue la preuve des partenariats que le CCHST conclut pour veiller à ce que les Canadiens disposent des instruments dont ils ont besoin pour respecter la loi. Vu la très grande taille de cette base documentaire, nous avons décidé de passer du CD ROM au DVD pour la première édition de 2008 publiée en mars.

### **Portée**

Près de 500 organisations, au Canada comme à l'étranger, souscrivent au service Législation enviroSST dans l'un ou l'autre de ses différents formats : régional, national, plus Standards, sur le Web et sur DVD. Un récent sondage auprès de la clientèle a révélé ce qui suit :

Ce service compte une clientèle très diversifiée représentant une large gamme de types d'organisations.

Près de 40 % de la clientèle provient du secteur manufacturier.

La fiabilité et l'actualité des informations étaient les principales qualités recherchées.

La grande majorité des répondants se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits du service reçu.

## ► **Ressources nationales des opérations du travail – CD-ROM**

Produit en collaboration avec le Programme du travail de Ressources humaines et Développement social Canada, ce service offre le texte complet du *Code canadien du travail* et des normes CSA et ONGC connexes ainsi que les documents et les directives d'interprétation. On y trouve également d'autres lois fédérales importantes concernant des sujets tels que l'équité en matière d'emploi ainsi que des publications de RHDSC pour le milieu de travail.

### **Portée**

Le contenu de ce produit est indispensable tant pour les inspecteurs du gouvernement que pour les organismes de compétence fédérale dans des secteurs comme le transport, la banque et la radiodiffusion. La portabilité du support utilisé (CD-ROM) garantit qu'il peut être employé par les Agents des affaires du travail de RHDSC dans des milieux de travail où l'accès au Web n'est peut être pas offert.

## ► **Programme de soutien à l'éducation**

Le Programme de soutien à l'éducation (PSE) du CCHST est offert exclusivement aux universités et aux collèges comme instrument de formation des étudiants pour les initier à la santé et à la sécurité environnementales et professionnelles, et comme guide facilitant les efforts des universités et des collèges en vue d'instaurer un environnement de travail sain et sûr. Ce programme comprend les bases de données suivantes : MSDS, FTSS, CHEMINFO, RTECS®, Canadiana, CISILO, HSELINE, OSHLINE® avec NIOSHTIC®/NIOSH-2, ainsi que plusieurs ressources gratuites.

### **Incidence**

Au 31 mars 2008, le PSE avait attiré 103 clients, dont 58 au Canada, 29 aux États-Unis et 16 dans d'autres pays. Au total, le programme rejoint :

- 1,7 million d'étudiants à temps plein,
- 1 million d'étudiants à temps partiel,
- 450 000 professeurs et membres du personnel.



## ► Bases de données bibliographiques et Encyclopédie du BIT

Les bases de données bibliographiques et l'Encyclopédie du BIT sont un volet important du service d'information du CCHST sur le Web. Cette collection comprend OSHLINE, les bases de données du CCHST renvoyant à des articles de journaux, des rapports et des comptes rendus de conférences sur la santé et la sécurité au travail. En novembre 2007, il a été décidé de cesser la production d'OSHLINE, mais de continuer à donner accès à la collection archivée par l'intermédiaire du service Web. L'Encyclopédie du BIT est un projet de collaboration entre le BIT et le CCHST : ce dernier offre l'encyclopédie avec la base de données CIS/BIT en français et en anglais sur le Web.

### Portée

Les bases de données bibliographiques et l'Encyclopédie du BIT sont employées par des centaines d'organisations dans le monde entier, notamment par des instituts de recherche, des universités, des associations de santé et de sécurité, des ministères gouvernementaux et des entreprises. Ces produits représentent une collection unique et inestimable de références à des documents et des textes sur la SST. Qu'il s'agisse d'étayer une enquête en profondeur sur les documents portant sur un certain thème ou de répondre aux questions qui se posent tous les jours sur la santé et la sécurité au travail, ces sources d'information fournissent des références fiables.

### Les projets

## ► Site web de WorkSafe Saskatchewan

Le site web de WorkSafe Saskatchewan a été élaboré en collaboration avec la WCB et le ministère Advanced Education, Employment and Labour de la Saskatchewan : il s'agit d'une source d'information destinée à prévenir les blessures et les maladies en milieu de travail. Les statistiques du site attestent que les demandes de renseignements pratiques ne concernent pas seulement les risques et les moyens de les contrôler, mais aussi la mise en place de programmes de base en milieu de travail, les inspections et les programmes de prévention. De nouveaux sujets tels que la planification en prévision d'une pandémie et les microorganismes résistant aux médicaments sont ajoutés chaque année pour faire en sorte que le site web demeure à jour et pertinent.

### Portée

La fréquentation du site web de WorkSafe Saskatchewan ne cesse d'augmenter. En 2007, 168 000 visiteurs ont consulté le site 320 000 fois. Le CCHST aide ses deux partenaires (WCB et ministère Advanced Education, Employment and Labour) à faire rayonner auprès d'une vaste gamme de milieux de travail de l'information facile à



utiliser et à comprendre pour la mettre à profit dans toutes sortes de milieux : bureaux, industrie, exploitation minière, etc.

En février 2008, WorkSafe Saskatchewan a mis en ligne sur son site web le jeu questionnaire « Eye on Safety » destiné aux jeunes travailleurs. Créés par le CCHST, le jeu questionnaire et le concours correspondant ont été à la clientèle cible jusqu'en mai 2008.

Un nouveau cours en ligne a également été lancé en février 2008 : Le SIMDUT pour les travailleurs de la Saskatchewan. Élaboré par le CCHST en collaboration avec WorkSafe Saskatchewan, ce cours est destiné aux travailleurs qui doivent utiliser couramment des produits répertoriés dans le SIMDUT ou encore qui y sont fréquemment exposés.

## ► Base de données sur les pratiques de prévention et la SST pour tous

Des projets comme la base de données sur les pratiques de prévention de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) sur le Web et SST pour tous ont été lancés par des organisations externes connaissant bien les compétences et les produits uniques du CCHST. L'expérience acquise au cours de la réalisation de ces produits a été mise à profit dans le cadre de projets réalisés dans d'autres sphères de compétence. Le CCHST continue à collaborer avec des organisations comme la CSPAAT et le ministère du Travail de l'Ontario pour développer et améliorer le site web qui héberge la base de données sur les pratiques de prévention. Dans le cadre d'une stratégie ciblée visant à réduire l'incidence des troubles musculo squelettiques (TMS), le CCHST a créé un nouveau portail axé sur la prévention des TMS et comprenant une nouvelle base de données sur les TMS.

### Portée

Le site web SST pour tous a servi pendant de nombreuses années comme une importante ressource de prévention des blessures et des maladies professionnelles en Ontario. Il a

été consulté en moyenne par 23 000 visiteurs par mois, à raison de 27 000 à 40 000 pages de renseignements sur les dangers et la prévention. Nous savons, d'après les réactions des utilisateurs, que SST pour tous a eu un effet sur les milieux de travail. Des membres de comités de santé et sécurité, des employeurs et des responsables de la SST se servent de ces renseignements et partagent leur savoir pour apporter des changements dans leur milieu de travail. Le site web sur les pratiques de prévention accueille en moyenne 7 600 visiteurs par mois.

### ► **Bibliothèque des inspecteurs de navire sur CD-ROM**

La Bibliothèque des inspecteurs de navire sur CD-ROM a été créée à la demande du personnel de Transports Canada qui connaissait le travail réalisé par le CCHST pour RHDSC sur le CD ROM Ressources nationales des opérations du travail. Auparavant, il n'était pas pratique pour ceux qui s'occupaient de sécurité maritime de transporter des publications imprimées, et la recherche de renseignements exacts exigeait beaucoup de temps, notamment pour ceux qui se trouvaient à bord de navires ou dans des régions éloignées, sans accès à Internet. La Bibliothèque des inspecteurs de navire est un excellent exemple de la façon dont le CCHST et ses partenaires en sécurité maritime ont collaboré pour trouver une solution novatrice et éprouvée afin d'améliorer l'accès à l'information. Plus de 300 inspecteurs de navire de Transports Canada sont les seuls utilisateurs de ce produit. Cette ressource documentaire en est à sa 12<sup>e</sup> édition.

### ► **Réseau canadien de la santé (RCS)**

Le personnel du CCHST collabore depuis maintenant neuf ans avec d'autres grands organismes canadiens du secteur de la santé ainsi qu'avec l'Agence de santé publique du Canada (ASPC) pour fournir toutes sortes de renseignements gratuits, fiables, à jour et utiles sur la promotion de la santé, la maladie et la prévention des blessures. Le Réseau canadien de la santé (RCS) a pour but de fournir aux gens les renseignements dont ils ont besoin pour prévenir les maladies et faire des choix sains pour eux-mêmes et leurs collectivités. Le CCHST était chargé de la collection sur la Santé en milieu de travail. En novembre 2007, le gouvernement a annoncé que le financement de ce réseau cesserait le 31 mars 2008; aussi a-t-on passé les mois suivants à préparer la cessation des opérations. Le CCHST continuera à constituer une documentation exhaustive sur la santé en milieu de travail et à la mettre à la disposition des Canadiens par le biais de ses divers produits et services d'information.



#### **Portée**

Le CCHST a fait la promotion du Réseau par le biais du bulletin d'information électronique Health@Work/Santé @u travail, de conférences, d'ateliers et de foires sur la santé organisées partout au Canada à l'intention des travailleurs. Le RCS a permis au CCHST de faire la promotion de la santé au travail auprès d'un large éventail de consommateurs et de responsables de la santé qui ne faisaient pas partie du public principalement ciblé par son action en faveur de la santé et de la sécurité au travail. Le CCHST a également produit de nombreux articles pour la page d'accueil du RCS. Les réactions à un de ces articles, intitulé « Trouver du travail après 50 ans » ont été très positives. Par exemple, 87 % des répondants ont indiqué que « l'article leur avait donné des exemples précis d'actions à prendre et de moyens pour améliorer leur santé ou celle de leur famille ». Voici un commentaire qui revenait très souvent : « Comme il y a de plus en plus de Canadiens d'âge moyen ou avancé, il est important de publier des articles comme celui-ci pour encourager les gens en leur faisant savoir qu'ils forment toujours une composante utile et compétente de la population active. »

### ► **Amélioration de la santé et de la sécurité au travail dans le secteur privé brésilien (EOHSBI)**

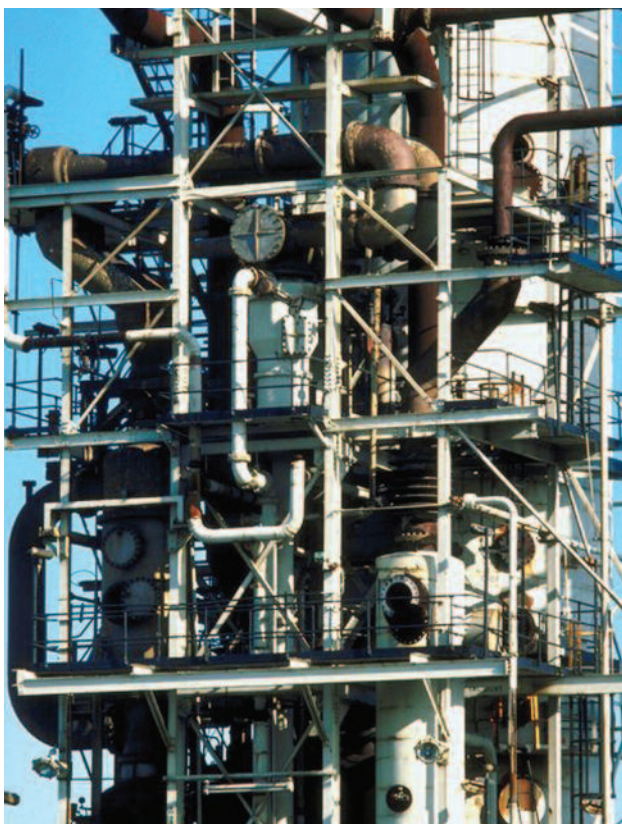
Le CCHST est reconnu internationalement pour sa compétence et son expertise sur le plan du transfert des connaissances. À titre de partenaire du projet *Amélioration de la santé et de la sécurité dans le secteur privé brésilien (EOHSBI)* financé par le Fonds de transfert de technologie au Brésil de l'ACDI et de l'ABC, le CCHST dirige l'élaboration d'un portail de renseignements SST répondant aux besoins des milieux de travail du secteur privé brésilien en collaboration avec le Serviço Social da Indústria (SESI). En mai 2007, le personnel du CCHST a participé à l'essai final du système au Brésil avant sa mise en service vers la fin de juillet.

En juin 2007, quatre employés du CCHST ont participé à la formation de représentants SESI provenant de 27 provinces du Brésil qui se chargeront de la préparation et de l'actualisation du contenu du portail SST.

Ce projet a eu une autre retombée, soit la promotion du traitement équitable des femmes et des jeunes travailleurs sur le plan de la SST. En mai 2007, deux membres du CCHST ont mené des consultations au Brésil pour faire le point sur la situation actuelle, repérer les lacunes et aider à mettre au point un plan d'action efficace. Des représentants du SESI ont passé trois semaines à Hamilton en juin pour préparer des propositions de projets-pilotes axés sur l'équité en emploi et la diversité.

### Incidence

Le projet EOHSBI a donné au CCHST l'occasion de mettre en valeur l'éventail de ses produits et services, et de tirer parti du partenariat en cours avec les membres du consortium. Tous les instruments élaborés pour le projet auront certainement un impact positif sur l'amélioration de la santé et de la sécurité dans les milieux de travail du Brésil, et les liens qui ont été forgés avec le SESI déboucheront, nul doute, sur le développement par le CCHST de nouveaux projets et produits pour le Brésil.



## ► Enquête d'intérêt public sur la santé et la sécurité au travail des travailleurs migrants de Chongqing, en Chine

Le CCHST s'est associé à d'importantes organisations juridiques, éducatives et gouvernementales de Chongqing (Chine) pour réaliser un projet destiné à régler les problèmes de prévention des blessures et d'assurance des travailleurs migrants. Ces organisations sont le bureau du travail et de la sécurité sociale de Chongqing (CQBLSS pour Chongqing Bureau of the Labor and Social Security), l'Université de science politique et de droit du sud ouest (SWUPL) et le bureau d'arbitrage du Bureau du travail et de la sécurité sociale de Chongqing. Leurs objectifs sont les suivants :

1. Améliorer la protection des droits des travailleurs migrants en matière de blessures associées au travail et de maladies professionnelles.
2. Améliorer la santé, la sécurité ainsi que la qualité de la vie professionnelle des travailleurs migrants.
3. Élaborer des lois locales qui orienteront les lois nationales grâce aux recherches et à l'expérience de Chongqing.

En 2007, le CCHST a organisé deux séjours d'étude au Canada qui ont permis aux membres des organisations de :

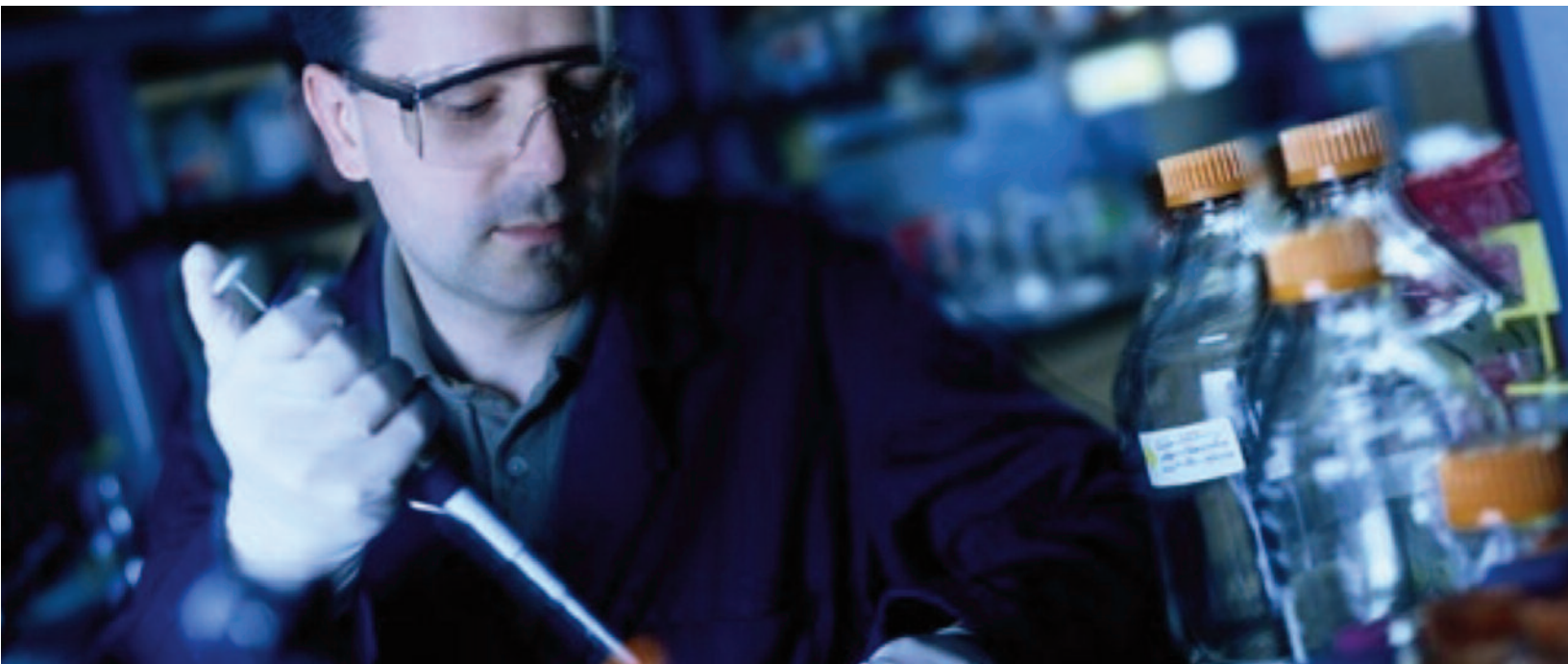
1. Tirer parti de l'expérience du Canada en matière de santé, de sécurité et d'assurance des nouveaux travailleurs et des travailleurs migrants;
2. Se servir de l'expérience canadienne pour parfaire les lois locales de Chongqing.

Le premier séjour d'étude a permis à 13 hauts fonctionnaires de Chongqing de passer 11 jours au Canada pour se familiariser avec le système canadien de santé et sécurité au travail, les droits des travailleurs et le système d'indemnisation des accidents du travail, et d'examiner les possibilités d'application pour la protection des travailleurs migrants de Chongqing. Au cours du second séjour d'étude, six experts chinois ont étudié plus en détail les politiques et les lois régissant la SST, les codes de bonnes pratiques en vigueur, les questions d'égalité des sexes, les droits des travailleurs et la mise en œuvre de programmes en faveur de la santé, la sécurité et l'indemnisation des travailleurs migrants. Parmi les organisations visitées figuraient des commissions des accidents du travail, des ministères du travail, des associations de promotion de la sécurité, des instituts de recherche et des universités.

La dernière composante du projet était un colloque tenu à Chongqing en janvier 2008. Les spécialistes des diverses organisations intéressées de Chongqing ont analysé les conclusions des rapports d'étude produits et débattu des répercussions qu'aurait en Chine l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail des travailleurs migrants. Ce projet a déjà donné lieu à un certain nombre d'initiatives : un participant a décrit la clinique récemment ouverte à Chongqing pour soigner et réhabiliter les travailleurs migrants victimes de blessures au travail. Un autre a présenté un aperçu des changements proposés au droit du travail en matière de protection des travailleurs et d'amélioration des conditions de travail. Enfin, il est prévu de tenir une conférence à l'automne 2008 pour étudier les conclusions du projet avec des experts d'autres régions de la Chine.



# Le Service d'information sur la sécurité chimique



Ce groupe offre un service d'information complet sur tous les aspects de la sécurité chimique afin de répondre aux besoins des milieux de travail canadiens. Ce secteur offre les produits et services suivants :

- ▶ **Base de données MSDS et Service de Gestion de fiches signalétiques**
- ▶ **Logiciel FICHEExpress**
- ▶ **Projets de collaboration**

## Les Services

L'exposition aux produits chimiques dans le milieu de travail et dans l'environnement préoccupe l'ensemble des Canadiens puisqu'elle peut causer des blessures, des maladies et même des décès dans certaines circonstances. Une information fiable sur les risques des produits chimiques et sur leur manipulation sécuritaire est un élément-clé de la protection des travailleurs et de l'environnement. Le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) mis en place par le Canada et axé sur la rédaction de FS (fiches signalétiques), l'étiquetage et la formation en milieu de travail permet de réduire la probabilité et la gravité des expositions potentielles. À son tour, la réduction des expositions aux produits chimiques contribue à atténuer les impacts négatifs des produits chimiques dangereux sur la société canadienne, notamment le milieu des affaires, le système de santé et la santé de chaque citoyen.



## Service FS

La mise à la disposition des travailleurs d'une information exacte et à jour sur les risques auxquels ils peuvent être exposés constitue la pierre angulaire de tout système visant à assurer la sécurité des lieux de travail. Les normes régissant la communication des informations concernant la composition de divers produits utilisés sur les lieux de travail et les risques qu'ils présentent sont définies dans la loi sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et dans les législations correspondantes adoptées par d'autres pays.

La Fiche signalétique (FS) définie dans les normes de divulgation des risques présents sur les lieux de travail comme le SIMDUT permet à toute personne exposée à des produits et substances chimiques au travail de connaître les risques qu'elle court. Le Service FS du CCHST fournit des outils permettant la distribution et la mise à jour commodes des FS et aide les employeurs à remplir leurs obligations quant à la mise à disposition de cette information.

Le Service FS du CCHST offre différents niveaux de service :

- Service de gestion des FS (SGFS)
- Base de données MSDS (en anglais)
- Base de données FTSS (en français)
- Projets connexes

### Service de gestion des FS (SGFS)

Le Service de gestion des FS (SGFS) permet aux employeurs de constituer une collection complète des fiches dont ils ont besoin pour leur milieu de travail, avec l'aide du CCHST. Le SGFS est un service en ligne (Web) qui assure, grâce à un certain nombre de fonctions, la distribution aisée des FS dans un lieu de travail. Différentes options de distribution des FS sont offertes, y compris l'accès direct via le Web, le téléchargement, le CD-ROM et les cahiers à anneaux. L'objectif premier du service est d'assurer que le client dispose toujours des versions à jour des fiches signalétiques dont il a besoin, puisqu'il s'agit là d'un aspect important des obligations réglementaires des employeurs au chapitre du SIMDUT.

Le SGFS a connu encore une fois une forte croissance au cours de l'année écoulée du fait qu'il offre un service inestimable à la clientèle. Le nombre de clients a augmenté considérablement et les recettes ont crû dans une proportion d'environ 36 %. La clientèle du SGFS est maintenant très diversifiée et comprend une gamme élargie de clients des secteurs public et privé, allant des très petites entreprises aux grandes multinationales.

Depuis de nombreuses années, le CCHST fournit aux Canadiens des renseignements sur les dangers des produits chimiques et la manipulation sécuritaire de ces derniers. Cette information a été utile aux employeurs qui doivent assurer la protection des lieux de travail et des employés, aux fournisseurs qui établissent les FS visant les matières dangereuses et aux organismes de réglementation et aux décideurs qui définissent les orientations et appliquent les lois visant les lieux de travail. Ils ont besoin d'être renseignés sur les risques posés par certains produits chimiques et d'avoir accès à de l'information sur ces produits pour mieux se protéger et mieux protéger leur environnement.

La prévention primaire des expositions aux produits chimiques et l'adoption du principe de précaution constituent les éléments fondamentaux de l'utilisation sécuritaire des produits chimiques dangereux. Les initiatives du service vont dans le sens de ces principes et tendent à les renforcer tout en répondant aux besoins de la clientèle.

Le CCHST élargit la portée de ses services à l'appui des fournisseurs, des employeurs et des organismes de réglementation qui sont appelés soit à établir des FS, soit à en évaluer l'exactitude, la cohérence et la fiabilité. De nouveaux outils aideront ces utilisateurs à trouver l'information exacte dont ils ont besoin et à vérifier que les données utilisées ou communiquées aux lieux de travail sont fiables. Le Service de gestion des FS (SGFS) du CCHST veille également à ce que les lieux de travail disposent d'une collection de FS bien gérée qui réponde à leurs besoins. Le CCHST appuie le droit de tous les Canadiens à s'informer au sujet des produits chimiques dangereux par le biais de ses produits et services.

### Les bases de données MSDS et FTSS

Même si le SGFS a continué d'être le principal secteur de croissance du service FS dans son ensemble au cours du dernier exercice, il demeure qu'il est essentiellement tributaire de la considérable collection de FS tenue par le CCHST. Les bases de données MSDS et FTSS sont accessibles sur le Web, sur DVD et sur Intranet. Leur consultation sur internet a connu une croissance de 16 % environ si l'on se base sur le nombre de fiches visualisées via le Web par les 10 000 visiteurs individuels et plus de ce volet du site du CCHST. De plus en plus de gens abandonnent le DVD au profit de la version Web et un nombre considérable de clients continuent de privilégier nos bases de données comme moyen de consulter les FS, à un coût très faible. Par ailleurs, les bases de données MSDS/FTSS forment une partie importante de Programme de soutien à l'éducation ciblant les universités et les établissements d'enseignement supérieur.

### Suivi et amélioration continue

Les efforts d'amélioration du Service FS au CCHST ont porté essentiellement sur le maintien à jour des collections de FS gérées pour le compte des clients du SGFS. Nous avons instauré en cours d'année une fonction de « vérification interne » permettant de signaler tout problème au sein de la collection d'un client donné. Le système permet d'informer le client de ses obligations en vertu de la réglementation en vigueur et de faire en sorte que les correctifs appropriés soient apportés dans tous les cas litigieux. Parmi les cas problématiques abordés figurent l'élimination des produits qu'un fournisseur cesse d'offrir ainsi que les mesures de manutention appropriées à l'égard de produits « non contrôlés » ou de fournisseurs « hors la loi ». Des travaux additionnels ont été entrepris pour raffiner la technologie d'exploitation des bases de données MSDS/FTSS, et pour accélérer la mise à jour des fiches signalétiques. Enfin, d'autres travaux de développement ont été lancés afin d'implanter de nouvelles fonctionnalités souhaitées par des clients du SGFS.



### ► IPCS INCHEM

Le Service IPCS INCHEM a longtemps constitué l'un des plus importants services d'information chimique du CCHST, comme en font foi les millions d'utilisateurs provenant de plus de 150 pays à avoir consulté 8 500 de ces documents faisant autorité.

Le Service IPCS INCHEM compile des documents et des bases de données sur la santé, la sécurité et l'environnement relativement aux produits chimiques provenant de plusieurs organismes internationaux, notamment l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme international sur la sécurité des substances chimiques (PISC), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (UNIDO) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Le Service IPCS INCHEM, qui réunit de l'information essentielle à la saine gestion des produits chimiques qui affectent l'environnement et la santé humaine, est offert gratuitement sur le site web et par le Service d'information sur le Web du CCHST. Ce service est financé par le Programme international de la sécurité des substances chimiques de l'Organisation mondiale de la santé et obtient un appui financier de Santé Canada, notamment du secteur Gestion des programmes horizontaux et internationaux, et du Programme de la sécurité des milieux.

## Incidence

À titre de service public, INCHEM a eu une incidence et une portée immenses. En moyenne, 200 000 visiteurs individuels provenant de 170 pays ont consulté et utilisé des données INCHEM chaque mois. Les visiteurs ont consulté les documents INCHEM à raison de plus de 10,5 millions de visites en 2007. En moyenne, une personne dans le monde utilise un document IPCS INCHEM toutes les trois secondes. Les documents INCHEM sont surtout consultés par des visiteurs des États-Unis, du Canada et de l'Australie. Viennent ensuite les visiteurs du Royaume Uni, du Japon et de l'Allemagne.

Cette base de données fait autorité; elle renferme des informations importantes et utiles qui justifient sa grande visibilité et sa popularité. Un sondage réalisé en 2007 a révélé qu'elle fait l'objet d'un usage très répandu dans le monde entier et qu'elle suscite un taux de satisfaction élevé auprès des utilisateurs.

Les usagers du service proviennent de secteurs diversifiés : industries de fabrication, gouvernements, éducation, santé et sécurité, soins de santé et organismes sans but lucratif. Ils ont noté la grande qualité du service offert et indiqué combien la documentation INCHEM s'est avérée utile et importante dans le cadre de leurs activités. Ils utilisent la documentation INCHEM aux fins de leurs programmes de santé sécurité, de formation et de recherche et aussi pour se conformer aux exigences de la réglementation.

## ► IPCS INTOX

Le service IPCS INTOX est un programme de coopération entre le Centre canadien d'hygiène et de santé au travail (CCHST) et l'Organisation mondiale de la santé qui a été lancé en 1988. Il constitue un service opérationnel intégré destiné à renforcer et à améliorer les services des centres antipoison du monde entier afin de prévenir les empoisonnements, de sauver des vies et de réduire au minimum l'impact sur la santé des expositions à des substances toxiques. Ce service donne accès à un logiciel de gestion des données (SGD INTOX) et à la base de données INTOX correspondante, et il produit des fiches d'information sur les poisons (Poison Information Monographs ou PIM) qui sont utilisées par les centres antipoison du monde entier pour la gestion des informations concernant les empoisonnements.

Le Système de gestion de données INTOX (SGD INTOX) est un système logiciel qui permet à un centre antipoison de compiler trois bases de données intégrées concernant les demandes, les substances et les produits. Il est présentement offert en anglais, en français, en espagnol et en portugais, et la traduction en chinois et en russe est en cours. Ce système facilite la mise en commun de données provenant de plusieurs centres antipoison, l'analyse partagée des données, ainsi que la réalisation d'études et de rapports en collaboration. Il permet également d'améliorer les fonctionnalités et les performances afin de pouvoir répondre aux besoins et requêtes de l'Organisation mondiale de la santé ainsi que des nombreux centres antipoison du monde entier.

Le programme IPCS INTOX comporte trois volets clés : la base de données INTOX accessible sur le Web, le service de rédaction de fiches d'information sur les poisons (Poison Information Monographs ou PIM) et le logiciel de gestion de données INTOX DMS. Le volet Fiches d'information assure à la clientèle d'IPCS INTOX une mise à jour constante des données et le partage continu des nouvelles ressources.

Le CCHST perfectionne et entretient le logiciel SGD INTOX pour le compte des usagers, assure le soutien et la formation des nouveaux usagers dans des centres de formation établis partout au pays et participe au développement du service en identifiant les aspects du logiciel à améliorer ou à perfectionner.

Le financement du service INTOX provient de trois sources distinctes : les abonnements au service de gestion informatisée des données SGD INTOX, les accords de financement du perfectionnement du système INTOX conclus avec l'OMS et Santé Canada qui a également contribué au soutien du service au fil des ans.



## Initiatives

La fonctionnalité du logiciel SGD INTOX a été rehaussée pour assurer une meilleure fiabilité, créer de nouvelles fonctions et assurer l'exploitation efficace des données provenant de centres antipoison du monde entier. En particulier, il s'est agi de développer de nouvelles capacités facilitant la mise en commun de données provenant de plusieurs centres antipoison, l'analyse partagée des données et la réalisation d'études et de rapports en collaboration. Les efforts de développement, de perfectionnement et d'amélioration ont visé les aspects suivants : interfaces et champs administratifs, création de nouveaux champs, nouvelles fonctions d'importation et d'exportation des données, fonctions améliorées d'audit et de gestion du système, et capacités accrues de recherche.

Le CCHST a développé également une interface Web et une série de modèles de fiche d'information sur les poisons (sept en tout) pour aider les auteurs à créer de nouvelles fiches et permettre aux usagers de les télécharger dans leur propre système SGD.

## Incidence

- Le logiciel SGD INTOX est utilisé pour soutenir le travail de nombreux centres antipoison établis dans le monde entier.
- Au cours de l'exercice 2006-2007, plus de 76 500 visiteurs individuels provenant de 145 pays ont consulté le site web pour obtenir des renseignements sur des pesticides, des produits pharmaceutiques, des produits chimiques purs, des bactéries et des champignons.
- Des documents INTOX ont fait l'objet de plus de 2,6 millions de visites l'année dernière. Chaque mois, des documents INTOX ont fait l'objet de plus de 250 000 visites en moyenne.
- Les documents INTOX sont surtout consultés par des visiteurs des États-Unis, du Brésil et du Mexique. Viennent ensuite les visiteurs de l'Espagne, du Canada, de l'Australie et de la France.

## ► CHEMINFO

La base de données CHEMINFO offre de l'information résumée, fiable et facile à comprendre sur les produits chimiques employés sur les lieux de travail. Elle fournit des données importantes en matière de santé et de sécurité pour contrôler les expositions en milieu de travail et prévenir les accidents. Elle repose également sur des classifications réglementaires étayées par des recherches scientifiques.



La base CHEMINFO a été élaborée en réponse au nombre extrêmement élevé de demandes présentées au Service de demandes de renseignements pour l'obtention d'informations fiables et impartiales sur la santé et la sécurité concernant les produits chimiques. Le service continue à remplir cette fonction en répondant aux besoins de différentes catégories d'utilisateurs : travailleurs, employeurs, membres de comités sur la santé et la sécurité au travail, rédacteurs et évaluateurs de FS, hygiénistes du travail, responsables de la sécurité, médecins, infirmières, intervenants en situation d'urgence, responsables de la réglementation et inspecteurs. CHEMINFO est disponible sous plusieurs formes, dont certaines permettent de produire des recettes tandis que d'autres sont offertes dans le cadre d'un service public. La base CHEMINFO a été créée par le CCHST et lui appartient. Elle ne dépend d'aucun donateur ou autre organisme externe pour ce qui est de son contenu.

Au cours de la dernière année, plusieurs centaines de nouveaux ingrédients chimiques ont été répertoriés dans CHEMINFO, assortis de précisions concernant leurs propriétés chimiques et physiques ou leur toxicité, ainsi que des produits chimiques réglementés (c. à d. des produits assortis d'une limite d'exposition en milieu de travail).

## Incidence et rayonnement

La base CHEMINFO a un impact remarquable sur les milieux de travail. Les sondages auprès de la clientèle révèlent que CHEMINFO est utilisée pour améliorer la santé et la sécurité en milieu de travail, pour évaluer et rédiger des FS, et pour mieux assurer la conformité des lieux de travail à la réglementation. D'autres applications clés ont été mentionnées également : formation, établissement de plans d'intervention d'urgence et amélioration des programmes de gestion des produits chimiques. D'après les réponses reçues, chaque utilisateur de CHEMINFO fait bénéficier de l'information contenue dans cette base plusieurs centaines de travailleurs et de clients externes en moyenne. Si l'on extrapole ces chiffres à l'ensemble des clients de CHEMINFO, c'est un demi million d'employés qui profitent directement des retombées d'un abonnement à cette base de données.



Cette base a été consultée environ 500 000 fois l'an dernier, soit 2 000 fois par jour ouvrable, sous une forme ou une autre:

La plupart des utilisateurs de CHEMINFO emploient les documents « partiels » gratuits de la base de données IPCS INTOX et les profils chimiques fournis par Réponses SST, qui sont tirés de CHEMINFO. Entre 50 000 et 60 000 documents sont consultés chaque mois.

Environ 42 000 consultations annuelles d'abonnés payants (40 %) sont effectuées par des employés, des professeurs et des étudiants d'universités et de collèges de l'Amérique du Nord, par le biais du Programme de soutien à l'éducation.

CHEMINFO aide également les clients du Service de gestion des FS du CCHST à en faire un service unique sur le marché.

## ► RTECS®

Le Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) contient de l'information toxicologique essentielle accompagnée de références sur plus de 167 000 substances chimiques, provenant de plus de 2 500 sources distinctes. Le RTECS® comprend les données toxicologiques suivantes :

Doses létales 50 (DL50) et concentrations létales 50 (CL50) pour les expositions à court et à long terme.

Données sur l'irritation de la peau et des yeux.

Effets cancérigènes, sur la reproduction et embryotoxiques.

Références à des examens toxicologiques, limites d'exposition dans les milieux de travail étrangers, méthodes analytiques, et résultats de l'évaluation des risques et des expositions.

Les toxicologues, les rédacteurs de fiches signalétiques, les hygiénistes industriels, les spécialistes de la sécurité des produits, les spécialistes de la santé et de la sécurité au travail ainsi que les pharmacologues ont besoin de cette base de données pour déterminer quels sont les effets toxiques connus de produits chimiques spécifiques, notamment la DL50 et la CL50, le degré de cancérigénicité ainsi que les effets sensibilisants et les effets sur la reproduction.

Ce registre a été constitué initialement par le National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH) des États-Unis. Maintenant, sa mise à jour est assurée sous licence par Symyx Software, Inc. Le CCHST se démarque en étant le seul organisme à offrir cette base de données en versions aussi bien anglaise, française et espagnole. Au cours de l'année écoulée, plus de 2 200 nouvelles substances ont été ajoutées au registre et les fiches de plus de 11 000 produits chimiques ont été mises à jour pour faire en sorte que les clients du RTECS bénéficient d'une information toxicologique exacte et à jour.

## ► CHEMpendium™

La base CHEMpendium™ est une collection de bases de données essentielles qui répond aux vastes besoins des spécialistes en environnement, en santé et en sécurité (hygiénistes industriels, intervenants en situation d'urgence, infirmières et médecins spécialistes de la santé au travail, responsables de la réglementation et coordonnateurs des domaines de l'environnement, de la santé et de la sécurité). CHEMpendium, qui est une source d'information exhaustive sur les risques que représentent les produits chimiques pour le milieu de travail et l'environnement, traite aussi du transport des matières dangereuses et comprend des descriptions de la toxicité de certains produits chimiques, des fiches de renseignements sur les risques liés aux produits chimiques industriels et aux contaminants environnementaux, et sur leur utilisation sécuritaire et beaucoup d'autres données.

CHEMpendium améliore la productivité et l'efficacité en offrant de l'information fiable permettant la recherche croisée entre les bases de données suivantes qui font autorité : Chemical Evaluation Search and Retrieval System (CESARS), Chemical Hazards Response Information System (CHRIS), CHEMINFO, Liste intérieure/extérieure des substances (LIS/LES), Hazardous Substances Data Bank (HSDB), New Jersey Hazardous Substance Fact Sheets, NIOSH Pocket Guide to Chemical Hazards, et les bases de données « Transport des marchandises dangereuses » et « Transport de matières dangereuses ».

### Incidence

CHEMpendium renferme des informations sur plus de 91 000 produits chimiques, accessibles en ligne ou sur CD ROM. Le nombre de consultations de la base de données CHEMpendium sur le Web est resté stable au cours de l'année écoulée, à raison de plus de 75 000 documents visualisés.

## ► LIS/LES

Le CCHST a créé la base de données Liste intérieure des substances (LIS) et Liste extérieure des substances (LES), afin d'offrir cette ressource aux fins de consultation par les Canadiens ainsi que par les fabricants et les importateurs du monde entier, qui veulent avoir accès au répertoire canadien des substances chimiques. Cette liste réglementaire a été élaborée par Environnement Canada en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE).

Ces listes permettent de reconnaître les produits chimiques et autres substances qui sont produits ou utilisés au Canada de même que ceux qui, bien qu'inutilisés au Canada, se retrouvent sur le marché mondial. Ces listes constituent un outil précieux pour le gouvernement en vue de repérer les nouvelles substances et de les analyser à des fins de sécurité avant qu'elles ne soient répandues au Canada.

La base de données, régulièrement mise à jour, est consultée par des fabricants, des fournisseurs et des importateurs de produits chimiques qui auront éventuellement à soumettre de l'information en vertu de la LCPE. Les organismes de réglementation des gouvernements et les agents chargés de la mise en application, les rédacteurs de fiches signalétiques et les spécialistes de la conformité à la réglementation les consultent également dans le but de répondre aux exigences en matière de conformité.

Actuellement, la LIS comprend environ 27 088 substances, et la LES, environ 47 146. On peut effectuer des recherches sur ces substances dans la base de données faisant partie de la collection CHEMpendium™ du Service d'information sur le Web (SIW) et du Service d'information sur disque (SID). La LIS et la LES évoluent constamment. La modification, l'ajout ou la suppression de règlements sont des processus continus et peuvent survenir en tout temps : c'est pourquoi la base de données est un moyen important pour les utilisateurs de préserver la conformité de leurs produits ou de leurs activités.

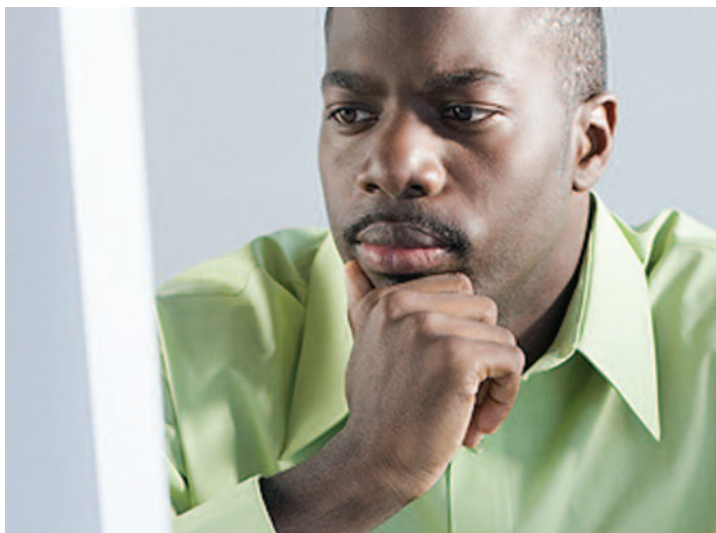
## ► Le logiciel FICHEExpress

Le CCHST a pris une nouvelle mesure pour aider les fabricants et fournisseurs de produits chimiques du Canada et les employeurs désireux de créer des FS fiables et conformes aux exigences du SIMDUT. Pour élaborer un logiciel de rédaction de fiches signalétiques performant, il a fallu évaluer les besoins en matière de communication des informations concernant les risques et la réglementation correspondante, et analyser et évaluer les guides et ressources pouvant être mis à contribution.

Ce produit s'appuie sur les codes de bonnes pratiques concernant la communication des risques et des mesures de sécurité associés aux produits chimiques. Il est conçu pour répondre aux besoins actuels des fabricants et des

fournisseurs, et sera adapté en fonction de l'évolution des besoins au moment de l'entrée en vigueur du SGH. Le logiciel sera une solution hybride accessible sur le Web, qui fera appel aux sources électroniques d'information sur les produits chimiques du CCHST, associées au logiciel installé sur les systèmes informatiques des clients. Le service fera appel aux précieuses sources d'information du CCHST sur les produits chimiques : CHEMINFO, RTECS, HSDB, LIS/LES et autres listes réglementaires et mises en garde utiles pour ses clients.

À l'heure actuelle, l'équipe de production a terminé un bon nombre d'étapes dans la création du logiciel, dont la rédaction des spécifications techniques concernant entre autres les capacités fonctionnelles, les caractéristiques des champs, les plans des sections et les systèmes d'entrée des données. Des lignes directrices ont été établies pour aider les clients avec les champs, les sections et la classification SIMDUT. Des phrases en langage clair ont été définies pour tous les champs requis et des pilotes logiques de reconnaissance des risques (mots clés tels que corrosif, réactif, etc.) ont été intégrés pour aider les utilisateurs à faire des choix de contenu éclairés.



Le logiciel sera présenté à des groupes d'évaluation et mis à l'essai par des clients potentiels durant l'été 2008 et lancé à l'automne 2008.

### Projets

#### ► **Projet de régularisation de la classification SIMDUT**

Le CCHST continue à collaborer avec la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) du Québec et le Bureau national du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail de Santé Canada en vue d'harmoniser les classifications du SIMDUT présentées sur les

sites Web du CCHST et de la CSST, et de répondre aux questions des parties intéressées concernant ces classifications. En cours d'année, le CCHST a participé à des réunions avec les représentants de la CSST du Québec et de Santé Canada pour régler des questions de classification non résolues concernant l'isopropanol (tératogénicité/embryotoxicité), l'utilisation de preuves humaines pour la classification d'un produit dans la catégorie des matières toxiques et infectieuses SIMDUT-D1, et l'interprétation du *Règlement sur les produits contrôlés* en ce qui concerne les critères de classification des risques de toxicité chronique. Par ailleurs, le CCHST a commenté les fiches d'information émises par Santé Canada concernant le 2 éthylhexanoate et le dioxyde de titane, et il a informé la CSST de deux nouvelles différences de classification repérées au cours de la mise à jour de la base CHEMINFO. Ces différences ont été éliminées rapidement grâce aux nouvelles informations fournies.

Les répercussions de ces activités font en sorte que, lorsqu'une partie soulève des questions concernant les classifications du SIMDUT, qu'il s'agisse d'une entreprise, d'un syndicat ou d'un gouvernement, le problème peut être analysé et réglé grâce à la collaboration de tous les membres de ce groupe, qui constitue de ce fait une source faisant foi pour tous les Canadiens. Le CCHST participe à ces activités nationales et les appuie à titre de service public. Il considère sa participation aux travaux du comité de révision des classifications SIMDUT comme une contribution vitale aux efforts d'harmonisation du SIMDUT au Canada.

### ► **Groupe spécial d'experts de Santé Canada**

Le CCHST a continué à participer au Groupe spécial d'experts de Santé Canada sur les risques chroniques, qui a pour mandat de déterminer si, pour les produits chimiques réglementés en vertu du *Règlement sur les produits chimiques et contenant de consommation (2001)* pris en vertu de la *Loi sur les produits dangereux*, il faudrait mentionner les catégories de risques chroniques du Système général harmonisé (SGH), autrement dit la mutagénicité, la cancérogénicité, la toxicité pour la reproduction, la sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau, et la toxicité systémique pour un organe cible à doses répétées. Actuellement, les produits chimiques destinés aux consommateurs ne sont pas classifiés à l'égard de ces catégories de risques. Le Groupe spécial d'experts de Santé Canada a terminé ses travaux et formulé ses recommandations au Groupe de travail du secteur des produits chimiques destinés aux consommateurs.

### ► **Aide-mémoire SIMDUT (Affiches)**

Le CCHST a créé une autre série d'aide-mémoire SIMDUT (sous forme d'affiches) pour Santé Canada. Les versions anglaises sont terminées et les versions françaises sont en cours de production depuis mars 2008. Les sujets abordés enrichiront la collection des 15 affiches SIMDUT existantes :

- Matières dangereusement réactives;
- Exigences en matière de stockage;
- Déversements ou fuites – Préparatifs d'urgence;
- Mesures de protection sur les lieux de travail;
- Équipement de protection individuelle;
- La différence entre risque et danger.

### ► **Partenariat canadien contre le cancer – Cours en ligne intitulé Le cancer d'origine professionnelle et environnementale : reconnaissance et prévention (à l'intention des professionnels de la santé)**

Le cours en ligne intitulé « Le cancer d'origine professionnelle et environnementale : reconnaissance et prévention » est destiné aux médecins de famille et autres professionnels de la santé. Il vise à aider au dépistage des risques professionnels et environnementaux susceptibles d'engendrer des cancers. Axé principalement sur les cancers d'origine professionnelle, il a été élaboré par des membres du National Committee on Environmental and Occupational Exposures (NCEO) ou Comité national sur les expositions environnementales et professionnelles en collaboration avec le CCHST, et les fonds ont été fournis par le Partenariat canadien contre le cancer (PCCC).

Le cours en ligne est interactif, propose des études de cas, prévoit un examen final et offre de nombreuses pages de ressources, en particulier des listes de produits cancérogènes. Il fera l'objet d'un essai pilote de six mois. Il sera assorti d'un certificat de formation et de points d'éducation permanente. Sa version française sera réalisée en 2008.

### ► **Répertoire des bonnes pratiques en soins de santé pour l'Alberta**

Le personnel du CCHST a établi un répertoire des bonnes pratiques en milieux de soins de santé. Ces pratiques comprennent des lignes directrices ou des rapports consultatifs gouvernementaux, des pratiques recommandées par l'industrie, des études de cas, des interventions de recherche et des revues systématiques. Elles concernent essentiellement divers aspects des soins de santé dans l'optique du personnel soignant. Des documents provenant du monde entier ont été versés dans la base de données qui sera remise au Healthcare Best Practices Group du ministère Employment, Immigration and Industry (EII) de l'Alberta. Cette base de données pourra être aisément modifiée et mise à jour par le personnel de ce ministère.

# Communications



**C**e service s'occupe de toutes les communications du CCHST ayant pour but de :

- ▶ **Promouvoir la santé et la sécurité au travail ainsi que les relations avec les parties intéressées au Canada;**
- ▶ **Promouvoir le CCHST de même que ses produits et services.**

## Les Services

Les Communications sont un moyen fondamental de veiller à ce que les Canadiens connaissent les ressources nationales qui sont mises à leur disposition et saisissent bien toute l'importance de la santé et de la sécurité au travail pour être en mesure de rester en bonne santé et en sécurité dans leur milieu de travail. Par le biais de deux axes fondamentaux, Promotion du CCHST, de ses produits et de ses services, et Promotion de la SST partout au Canada, le CCHST élaborera et mettra sur pied des initiatives qui étendront son rayonnement, élargiront son bassin d'utilisateurs, feront mieux connaître la santé et la sécurité au travail, et favoriseront ainsi le mieux être physique et psychologique de tous les Canadiens sur le marché du travail.



## ► Forum 2007

Dans le cadre de l'objectif consistant à prendre des mesures permettant d'accroître son incidence sur la santé et la sécurité des Canadiens dans leur milieu de travail, le CCHST a été l'hôte de son deuxième forum national (Forum 2007) tenu les 17 et 18 septembre 2007 à Vancouver, en Colombie Britannique, sous le thème « Nouveaux enjeux de santé et de sécurité dans les milieux de travail en constante évolution : un débat canadien ».

Le CCHST a mené un projet de recherche qui a identifié l'évolution des milieux de travail comme étant une préoccupation actuelle des Canadiens en matière de santé et sécurité au travail. En organisant ce forum, le CCHST a voulu faciliter la tenue d'un débat pancanadien autour de ce thème, explorer les moyens de résoudre les problèmes constatés, modifier les attitudes de façon à créer des milieux de travail sécuritaires, et appuyer l'action des organismes de SST des niveaux fédéral, territoriaux et provinciaux grâce à l'identification proactive des enjeux.

Le CCHST a réuni un groupe d'experts renommés faisant autorité dans leur domaine au Canada et en Australie pour traiter de sujets reliés au thème retenu :

M Michael Quinlan de l'Australie : « L'évolution du milieu de travail ».

Prof. Katherine Lippel du Canada : « Les lacunes dans les domaines de la protection, de la reddition de compte et des responsabilités en matière de SST dans un milieu de travail en constante évolution ».

Mme Linda Duxbury : « Ne rien faire n'est pas une option : pourquoi les organisations ont besoin de mettre l'accent sur le bien-être des employés ».

Mme Catherine M. Burns : « Les méthodes et technologies naissantes ».

Le Forum a atteint ses objectifs en favorisant le dialogue entre participants issus des milieux de travail et les représentants de groupes d'intérêt à la recherche d'idées, de solutions et de recommandations, en renforçant la prise de conscience à l'égard des préoccupations actuelles des Canadiens en matière de santé et de sécurité au travail, et en soulignant l'importance d'atteindre l'équilibre dans les dépenses et les recettes associées aux actions entreprises (récupération des coûts). Les efforts soutenus de promotion de cette conférence ont porté fruit en particulier dans l'Ouest où le CCHST n'est pas très connu. On y a recensé 203 délégués payants qui provenaient dans une proportion de 41 % de la Colombie-Britannique, de 25 % de l'Ontario et de 14 % de l'Alberta. Huit provinces et trois pays outre le Canada étaient représentés : Australie, Chili et États-Unis. Les gouvernements, les employés et les employeurs formaient respectivement 44, 18 et 38 % de l'assemblée.

Les réactions des participants ont été excellentes, indiquant que la formule adoptée leur a plu, soit un colloque de deux jours où ils ont eu l'occasion de discuter ouvertement dans un forum national, tantôt en petits groupes, tantôt en assemblée plénière. En fait, le taux global de satisfaction mesuré s'est élevé à 4,2 sur une possibilité de 5.

### Commentaires des participants

« Pour moi qui ai 23 ans et viens juste d'arriver sur le marché du travail, cet événement a été une excellente introduction aux enjeux de SST. Il m'a ouvert les yeux sur les nombreux aspects de la santé et de la sécurité au travail qui touchent les travailleurs comme moi. »

« Une excellente occasion de rencontrer de nouvelles personnes, de découvrir de nouvelles idées, de savoir ce que d'autres professionnels de la santé font dans leur travail de tous les jours, de connaître les difficultés rencontrées par les professionnels d'autres entreprises et industries. Un très bon endroit pour échanger des connaissances et établir un réseau de relations. »

« Excellente exposition aux décideurs qui façonnent ou influencent la direction que prend la SST au Canada. »

Le dialogue amorcé durant le Forum se poursuit. Les Canadiens ont été invités à répondre à un sondage – sur le site web du CCHST – sur les milieux de travail en transition et à faire part de leurs commentaires sur ce secteur essentiel de la santé et de la sécurité au travail en évolution rapide. Un rapport sur les résultats du sondage a été rendu public sur le site web du CCHST. Par ailleurs, le CCHST présentera les résultats du Forum et de ce sondage dans un atelier du XVIII<sup>e</sup> Congrès mondial sur la santé et la sécurité au travail, qui aura lieu du 29 juin au 2 juillet 2008 à Séoul, en Corée.

## ► Rapport sur la santé et la sécurité au travail, un bulletin électronique

Ce bulletin électronique mensuel gratuit du CCHST est une initiative de diffusion élargie de contenu utile par laquelle notre organisme cherche à accroître son influence sur la santé et la sécurité dans les milieux de travail du Canada. Le Rapport est régulièrement et largement reproduit par certaines organisations dans le cadre de leurs activités de sensibilisation et d'information sur la santé et la sécurité.

### Incidence et rayonnement

Ce service, lancé en janvier 2003, compte maintenant 20 934 abonnés dans plus de 100 pays pour une augmentation de 28,2 % par rapport à l'exercice précédent.

Au cours du sondage réalisé auprès des lecteurs en mars 2008, le Rapport a fait l'objet d'une cote de satisfaction globale de 100 %, et 66,6 % des répondants se sont déclarés « très satisfaits ». Les lecteurs ont indiqué dans une proportion 96,3 % que ce bulletin apportait une plus valeur à leur organisation et 35,2 % des lecteurs ont déclaré qu'ils impriment le Rapport fréquemment et l'utilisent comme source d'information pour élaborer des politiques et des procédures en matière de santé et de sécurité, pour organiser de la formation et pour alimenter leurs propres bulletins de nouvelles, babillards et troussees d'orientation des employés. En fait, plus de 81,1 % des répondants ont déclaré qu'ils emploient ces renseignements (dont 26,9 % fréquemment) pour accroître la sécurité dans leur milieu de travail; 89,9 % ont dit partager ce bulletin avec d'autres et 20,8 % ont indiqué qu'ils le transmettaient à au moins cinquante personnes.

Tandis que le lectorat du Rapport continue de s'élargir, le CCHST est de plus en plus déterminé à étendre son rayonnement et à fournir des renseignements crédibles et utiles, susceptibles d'aider les intéressés à prévenir les blessures et les maladies professionnelles.

Les abonnés du Rapport sur la santé et la sécurité au travail ont exprimé les opinions suivantes :

- « Le bulletin est facile à comprendre et il est également utile pour bonifier les conditions de santé et de sécurité sur les lieux de travail. »
- « Il est actuel, clair et l'information fournie est très opportune et facile à comprendre pour tous les travailleurs et non pas seulement pour ceux qui ont déjà une formation en SST. »
- « Je lis le Rapport assidûment tous les mois et je trouve qu'il me fait mieux prendre conscience d'aspects qui vont au-delà du train-train quotidien. Merci à vous. »
- « À titre d'étudiant en SST, je trouve que l'information fournie est très utile comme outil d'apprentissage. Je me reporte souvent aux articles de ce bulletin du CCHST en classe lorsqu'on aborde des sujets qui y ont déjà été traités. »

## ► Bulletin Liaison

Liaison, un bulletin trimestriel à valeur ajoutée qui était livré par la poste aux clients du CCHST a fait l'objet d'une refonte majeure en septembre 2007 tant au niveau du lectorat visé que sur le plan de son orientation, du format et de la fréquence de publication. Au cours de l'année écoulée, Liaison a cessé d'être un simple bulletin de conseils techniques pour devenir un véhicule efficace de communication d'affaires et de commercialisation, doublé d'un outil de vente. Ce bulletin comble une lacune « publipromotionnelle » du CCHST en constituant un véhicule de diffusion et de partage gratuits des connaissances, qui rejoint un auditoire élargi en temps opportun.

Pour accroître la portée des communications concernant les plus récentes nouvelles du CCHST et les mises à jour de nos produits et services, nous avons décidé de nous adresser à un bassin de lecteurs plus vaste. Depuis le numéro publié à l'automne 2007, le bulletin est distribué à tous ceux qui ont manifesté le désir de s'abonner, même s'ils ne sont pas clients du CCHST. La diffusion se fait maintenant par courriel. En effet, depuis janvier 2008, Liaison ne paraît plus en version imprimée; par contre, de bulletin trimestriel, il est devenu une publication bimestrielle.

### Incidence

Le lectorat de Liaison a progressé considérablement, partant de 2 569 clients du CCHST pour atteindre plus de 3 425 abonnés pour une augmentation de 33,3 %. Cette croissance est largement attribuable à nos efforts de





promotion dans notre correspondance d'affaires, dans le bulletin électronique *Rapport sur la santé et la sécurité au travail*, dans les colloques et autres manifestations auxquels nous participons et sur notre site web qui comporte un formulaire d'abonnement aisément accessible. Les trois numéros publiés par voie électronique cette année ont connu un taux d'ouverture de 37,3 % et un taux de clics publicitaires de 25 %, ce qui dépasse largement les moyennes répertoriées dans l'industrie qui se situent à 32 % et 10 % respectivement (source : E mail Marketing Benchmarks for Small Business, MailChimps, 2006).

Dans un sondage réalisé en janvier 2008, les répondants ont affirmé dans une proportion de 73 % qu'ils étaient particulièrement intéressés à recevoir de l'information au sujet des produits et services du CCHST. Globalement, quatre-vingt-onze pour cent des répondants trouvent que le bulletin *Liaison* leur est utile personnellement ou sert les intérêts de leur organisation.

## ► Portail Web Apporter la santé au travail

Notre portail Web Apporter la santé au travail, qui rend l'information et les connaissances sur les milieux de travail sains plus facilement accessibles à un grand nombre de Canadiens, a été élaboré et lancé en décembre 2005. Il s'agit d'une composante essentielle d'un vaste projet de santé au travail qui a obtenu l'aide financière de RHDSC.

Ce portail a pour but de fournir aux employeurs, aux employés et aux intervenants canadiens un accès gratuit et facile à un ensemble complet de plus de 300 ressources et outils à la fois fiables et pratiques en vue de créer et de promouvoir des milieux de travail sains.

L'adresse électronique de ce portail est : [www.cchst.ca/healthyworkplaces/](http://www.cchst.ca/healthyworkplaces/)

## Incidence et rayonnement

Au cours de l'année financière écoulée, le portail Apporter la santé au travail a reçu 29 979 visiteurs qui l'ont consulté 49 559 fois au total.

## ► Journée nationale de deuil – 28 avril

Le 28 avril a été décrété Journée nationale de deuil pour honorer les personnes mortes, blessées ou handicapées au travail et celles qui souffrent de maladies professionnelles. Cette journée nationale de deuil permet aux employés et aux employeurs de se remémorer les défunts, les accidentés et les personnes malades, et de renouveler publiquement leur engagement à améliorer la santé et la sécurité au travail.

En 2007, le CCHST a produit une nouvelle affiche en format bilingue offert gratuitement et destiné à sensibiliser les Canadiens à l'importance d'établir des conditions de travail sécuritaires partout au pays. La promotion de cette importante journée se fait au moyen d'un article de fond dans les bulletins « *Rapport sur la santé et la sécurité au travail* » et « *Liaison* », d'une bannière publicitaire et d'un titre à la une sur la page d'accueil du site web du CCHST, avec un lien vers nos pages permanentes sur la Journée nationale de deuil.

En février 2008, nous avons créé une nouvelle affiche bilingue de format agrandi, imprimée sur papier glacé. Pour la première fois, cette affiche a été offerte en vente sur le site web de CCHST, du moins pour les commandes d'exemplaires multiples. Les commandes d'un seul exemplaire et les téléchargements continuent d'être gratuits, à titre de service public. Les recettes provenant de la vente d'exemplaires multiples contribuent au financement du service public gratuit.

## Incidence

En 2007-2008, 4 352 visiteurs uniques ont consulté les pages de la Journée nationale de deuil à 7 238 reprises. Le nombre de demandes d'affiches a doublé par rapport à l'année précédente pour atteindre 315 demandes; en tout, 2 944 affiches ont été distribuées à titre gracieux dans la population canadienne.

## ► Webinaires

Soucieux de devenir un chef de file dans la promotion des milieux de travail sains au Canada, le CCHST a organisé plusieurs webinaires (transmis en direct et enregistrés) qui ont coïncidé avec des événements de SST. Les participants ont été invités à remplir leurs salles de conférence et de réunion pour y rediffuser les webinaires et partager cette information.

## SNASST du 6 au 12 mai 2007

Présentés par des spécialistes et des conférenciers du CCHST à titre de service public gratuit aux Canadiens :

*Planification en cas de pandémie* – Jan Chappel, CCHST  
– 62 établissements

*Sensibilisation à la violence* – Glen French, Canadian Initiative on Workplace Violence –  
60 établissements

*Le point sur le Système général harmonisé (SGH)* – Otto Peter, General Motors du Canada – 61 établissements

*e-Learning as a Training Tool* – Heather Reichheld, CCHST  
– 27 établissements

**Incidence** 210 établissements avec participants multiples.

## Semaine de la santé au travail – Octobre 2007

Service public gratuit aux Canadiens :

*Santé au travail tout au long de l'année*

**Incidence** plus de 37 établissements avec participants multiples

Par ailleurs, la planification du programme de webinaires pour la SNASST 2008 est en bonne voie. Le CCHST collabore avec trois nouveaux partenaires : Environnement Canada, Mental Health Works et Institut de recherche sur le travail et la santé pour offrir durant cette semaine, à titre de service public, des webinaires sur le travail dans des conditions extrêmes de chaleur et de froid, la santé mentale au travail et l'ergonomie.

Le CCHST continue à élaborer un plan pour tirer parti de la technologie des webinaires afin d'offrir des programmes d'information sur la SST (à titre de service public et en mode de recouvrement des coûts) et à promouvoir l'utilisation des produits et services du CCHST susceptibles d'aider les organisations à atteindre leurs objectifs en matière de SST.

## Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail (SNASST) – 6 au 12 mai 2007

Chaque année, au cours de la SNASST, les collectivités et les entreprises de l'ensemble du Canada, des États-Unis et du Mexique s'attachent à sensibiliser la population aux questions relatives à la santé et à la sécurité au travail, et à l'inviter à prévenir les blessures et les maladies professionnelles.

Le thème de 2007, *Santé et sécurité pour la vie – Commencez dès aujourd'hui!*, sert à rappeler l'urgence de mettre en œuvre des efforts pour prévenir les blessures au travail et les maladies professionnelles. En s'inspirant de ce thème, le

CCHST a présenté durant cette semaine une série gratuite de webinaires enregistrés ayant pour objet de fournir les renseignements et les connaissances qui permettront aux Canadiens de prendre des mesures de prévention. Les webinaires portaient entre autres sur les sujets suivants : Planification en cas de pandémie, Sensibilisation à la violence, Le point sur le Système général harmonisé (SGH) et Cours en ligne, un outil d'apprentissage.

Le CCHST a coopéré avec un comité local pour la promotion et l'organisation de la première édition de Steps for Life à Hamilton, une activité de financement qui prend la forme d'une marche de 5 km. Cette activité annuelle commanditée par Threads of Life inaugure la SNASST le dimanche 6 mai 2007. Elle vise à sensibiliser les gens à l'importance de prévenir les blessures au travail en pensant aux effets dévastateurs d'un décès, d'une blessure grave ou invalidante et d'une maladie professionnelle.



Le CCHST a assuré la promotion de la SNASST par un communiqué de presse, des annonces diffusées sur le Web, des articles dans les bulletins de nouvelles et des courriels promotionnels. Le CCHST participe également à la planification du lancement national et continue de contribuer aux travaux du comité de l'Ontario. Le président et chef de la direction du CCHST, M. Len Hong, a participé au lancement national de la SNASST à Halifax, en Nouvelle Écosse, le lundi 7 mai 2007.

Comme partenaire de la SNASST, le CCHST est chargé du site web de la SNASST. Cette année, nous avons réaménagé le site et apporté des améliorations destinées à accroître l'agrément des visiteurs. Ainsi, un nouvel utilitaire permet aux usagers de soumettre les détails des activités qu'ils

organisent dans le cadre de la SNASST et de les voir s'afficher automatiquement sur le site web.

La planification de la SNASST 2008 est en bonne voie. Le CCHST présentera encore une fois une série de webinaires durant cette semaine, en plus de promouvoir et de soutenir activement l'activité de financement Steps for Life à Hamilton.

### **Incidence**

Cette année, le site web de la SNASST a été visité par 39 469 personnes pour un total de 109 214 consultations. Le site a fait l'objet de 280 913 demandes d'accès.

Les webinaires du CCHST ont été diffusés sur le Web dans 210 endroits différents devant un auditoire moyen de quatre personnes représentant un total de plus de 800 Canadiens.

## ► **Atelier/webinaire sur la manutention manuelle des matériaux**

Le CCHST et le Centre of Research Expertise for the Prevention of Musculoskeletal Disorders (CRE-MSD) ont joint leurs efforts pour présenter un atelier/webinaire d'une journée complète sur le thème *Pousser, tirer, lever, abaisser : un atelier sur la manutention manuelle des matériaux* dans le lieu de travail qui traite des divers aspects de la manutention manuelle des matériaux. Cette conférence a facilité la discussion entre chercheurs, consultants en ergonomie, travailleurs blessés, consultants en gestion des dossiers d'invalidité, représentants d'employeurs et de syndicats, ainsi qu'experts en réglementation.

Le CCHST a fait la promotion de cette conférence via ses canaux de communications habituels et a fourni le soutien administratif, technique et organisationnel nécessaire pour assurer le professionnalisme voulu et garantir un auditoire nombreux.

### **Incidence et rayonnement**

La conférence elle-même a attiré 42 participants; quant à la diffusion sur le Web dans 51 endroits différents, elle a rejoint environ 128 personnes dans dix provinces/territoires du Canada et trois états américains.

## ► **Bourse d'études Dick Martin**

En 2002, le Conseil des gouverneurs du CCHST a établi la bourse d'études Dick Martin décernée à l'échelle nationale pour promouvoir l'intérêt pour une carrière en santé et sécurité au travail. Offerte aux étudiants de niveau postsecondaire inscrits à un programme canadien d'études en santé et sécurité au travail, cette bourse a été créée en mémoire de la contribution de M. Martin au travail du CCHST, dont il était l'un des administrateurs, et de ses interventions musclées en faveur des droits des travailleurs.

Ces bourses sont offertes à des étudiants inscrits à temps plein ou à temps partiel à des cours ou des programmes d'études sur la santé et la sécurité au travail dans une université ou un collège agréé du Canada qui offre un certificat ou un diplôme en SST. Les programmes peuvent être les suivants : la sécurité dans les mines, la santé et la sécurité professionnelles ou industrielles, l'hygiène du travail, la gestion de la sécurité et d'autres programmes menant à un diplôme dans le domaine de la santé et de la sécurité.

Les candidats ont eu à présenter un texte sur un sujet qui colle étroitement à leurs aspirations personnelles dans le domaine de la santé et sécurité au travail. Un jury de sélection a évalué ces textes au regard de critères préétablis et il a désigné trois lauréats.

Une campagne de promotion soutenue ciblant les collègues et les universités a été lancée à l'automne pour inciter les étudiants à poser leur candidature. Les moyens utilisés comprenaient le publipostage direct, les affiches promotionnelles, les annonces sur le Web et les communiqués de presse.

Nous avons reçu 52 candidatures, soit 27 % de plus que l'année précédente. Les essais proposés par les candidats se répartissaient comme suit, selon la province :

Colombie-Britannique	10	19,1%
Alberta	12	23,1%
Saskatchewan	3	5,8%
Manitoba	1	2,0%
Ontario	16	30,7%
Québec	6	11,5%
Nouvelle-Écosse	3	5,8%
Terre-Neuve et Labrador	1	2,0%
<b>Total</b>	<b>52</b>	

Une bourse de 3 000 dollars a été accordée à chacun des trois candidats suivants :

Heather Ryner – Ontario  
Jeffrey Getz – Alberta  
Dailaan Shaffer – Colombie-Britannique



## ► Conférences, présentations et expositions

La participation du CCHST aux conférences et expositions lui permet de faire de la sensibilisation et de promouvoir ses produits et services dans tout le Canada. Elle lui donne également l'occasion de présenter ses produits et ses services, et d'en démontrer l'utilité pour les travailleurs, les employeurs et les gouvernements du pays.

Parmi les activités de sensibilisation du CCHST, notons sa participation à plus de 37 événements au cours de la dernière année et sa contribution active aux réunions, aux conférences et aux présentations organisées dans différentes régions du Canada.

Voir la liste des conférences, présentations et expositions à la page 47.

## Promotion

### ► Médias

Dans le cadre de ses efforts pour se faire reconnaître comme ressource nationale dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail et pour promouvoir les services publics gratuits offerts aux Canadiens et aux Canadiennes, les communiqués de presse et la publicité des produits représentent d'importants moyens tactiques. D'une façon plus générale, la valeur des communiqués de presse, au delà de la valeur intrinsèque de l'information qu'ils contiennent, réside dans l'incidence qu'ils ont sur notre classement sur le plan des recherches Web (ils font en sorte que le CCHST soit plus facile à trouver) et dans le fait qu'ils fournissent des occasions de rappeler l'existence du CCHST à la clientèle variée que nous desservons.

Le CCHST a diffusé 34 communiqués de presse et publicités sur le Web, et bon nombre d'entre eux ont été réimprimés/reproduits par des organisations connexes, des groupes et des entreprises pour appuyer leurs propres activités.

Cette année, le CCHST a reçu 34 demandes d'entrevues/informations de la part des médias, tous modes confondus : presse écrite, télévision, radio et site web, à l'échelle tant locale que nationale.

## ► Relations avec les partenaires

Le CCHST souhaite favoriser les relations avec les intervenants et appuyer par sa collaboration l'action d'organisations poursuivant les mêmes buts que lui, soit améliorer le bien être physique, psychosocial et mental des travailleurs au Canada.

Cette année, le CCHST a établi des relations de travail avec plusieurs organisations pour développer en partenariat l'expertise et les connaissances communes, et pouvoir ainsi offrir un programme enrichi à sa clientèle. Les partenariats en question comprennent :

Un projet de rédaction de *Réponses SST* et d'articles reliés au travail dans des conditions météorologiques difficiles, en collaboration avec Environnement Canada – mai 2007.

Production d'un webinaire en direct sur la norme CSA Z1000 06 : Première norme consensuelle au Canada sur la gestion de la santé et de la sécurité au travail, en collaboration avec le Conseil canadien d'hygiène du travail (CCHT) et l'Association canadienne de normalisation (CSA) – octobre 2007.

Organisation conjointe avec le Centre of Research Expertise in the Prevention of Musculoskeletal Disorders (CRE-MSD) d'un atelier/webinaire d'une journée complète sur la manutention manuelle des matériaux dans le lieu de travail – Toronto, mars 2008.

Enregistrement d'un webinaire d'une demi-journée intitulé Day in Occupational Health - *Work Related Asthma*, en partenariat avec la Occupational & Environmental Medicine Section de l'Ontario Medical Association et le McMaster University Program in Occupational Health & Environmental Medicine – mars 2008.

De plus, le CCHST continue à cultiver de nouvelles relations avec divers intervenants pour accroître son influence sur les milieux de travail au Canada, notamment par le biais de plusieurs projets coopératifs prévus en 2008, surtout dans le secteur des séminaires en ligne. Au cours de l'année à venir, nous allons renforcer nos liens avec Environnement Canada en plus de former de nouveaux partenariats avec l'Institut de recherche sur le travail et la santé et l'Association canadienne pour la santé mentale pour diffuser, à titre de

service public, des webinaires sur l'ergonomie, le travail dans des conditions météorologiques extrêmes et la santé mentale au travail.

En 2008-2009, le CCHST définira un plan exhaustif visant à reconnaître les intervenants clés avec lesquels il y a lieu de renforcer les liens et de lancer des projets communs qui permettront d'accroître la portée et le rayonnement de nos actions sur la santé et la sécurité des milieux de travail canadiens.

### ► Réseau des centres collaborateurs de l'OMS en matière de santé au travail

Le réseau des centres collaborateurs contribue largement à l'atteinte de l'objectif consistant à favoriser la santé au travail pour tous. La collaboration s'élargit du fait d'un partage d'information et d'expériences entre les pays et les institutions.

Le CCHST et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont uni leurs efforts pour créer un portail Web pour la diffusion de renseignements sur le Réseau des centres collaborateurs de l'OMS en matière de santé au travail, y compris les activités, les priorités et les projets des différents centres du réseau. Le portail de l'OMS fournit à chaque centre collaborateur un site qui lui permet de présenter ses propres renseignements et ses propres liens vers d'autres sources d'information du même pays.

#### Incidence

Au cours de l'exercice, 18 611 visiteurs ont consulté le portail 452 140 fois.

### ► Site web trinational

Le CCHST maintient un site web afin de faciliter les communications entre les membres du Groupe d'experts gouvernementaux sur la santé et la sécurité au travail du Canada, des États-Unis et du Mexique, et de fournir une source d'information gouvernementale sur la SST provenant de ces trois pays. Il organise également des forums de discussion pour les membres du groupe de travail et des quatre sous-groupes. Le site fournit des liens vers de précieuses sources d'information pour sensibiliser le public et promouvoir sa participation, et pour encourager l'échange de bonnes pratiques concernant les programmes, les projets et les activités ayant trait à la SST. Le site est présenté en français, en anglais et en espagnol, à l'adresse suivante : [www.naalcosh.org/](http://www.naalcosh.org/).

### ► Site web national des jeunes travailleurs : Job-One

Le CCHST continue d'héberger et de maintenir le site JobOne.ca, un site web national destiné aux jeunes travailleurs. Le site fournit, par ce point d'accès unique, de l'information provenant de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada sur les questions de SST qui touchent les jeunes travailleurs. L'information vise les jeunes travailleurs ainsi que leurs enseignants et leurs parents.

#### Incidence

En moyenne, presque 2 000 personnes visitent ce site chaque mois. En 2007-2008, 23 669 visiteurs ont consulté le site à plus 181 594 reprises. L'adresse du site est la suivante : [www.job.one.ccohs.ca](http://www.job.one.ccohs.ca)

### ► CanOSH

Le CCHST a créé et entretient le site CanOSH comme source d'information en ligne pour les Canadiens. Ce site a pour objet de permettre aux Canadiens de retrouver facilement et par eux mêmes des renseignements sur la santé et la sécurité au travail dans le but de respecter la loi, d'améliorer les pratiques en milieu de travail et, en fin de compte de faciliter l'acquisition d'information pour réduire les blessures, les maladies professionnelles et les décès qui y sont dus. Il est conçu pour fournir aux Canadiens un accès commode et efficace à des renseignements sur la santé et la sécurité qui sont rassemblés par les organismes gouvernementaux fédéraux, provinciaux et territoriaux chargés de la SST, les commissions des accidents du travail et le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

#### Incidence

Au cours de l'exercice 2007-2008, 61 954 visiteurs ont consulté le site 335 400 fois. L'adresse de ce site web est [www.canoshweb.org/](http://www.canoshweb.org/).



**F**ournir un service de système d'ordinateur complet pour CCHST qui comprend :

- ▶ **Infrastructures matérielle et logicielle des systèmes**
- ▶ **Systemes d'information sur les produits et services**

## **Le Service**

Ce service est responsable de la conception et de la mise en œuvre des systèmes informatiques ainsi que du soutien technique des infrastructures matérielle et logicielle des systèmes exploités par le CCHST, y compris les réseaux, les serveurs, les ordinateurs, les périphériques et les systèmes d'application. Le service fait appel à un personnel interne et à des ressources externes pour assurer le fonctionnement efficace et harmonieux des systèmes informatiques du CCHST. Il assure aussi le soutien technique de base à d'autres groupes de travail menant divers projets.



Une des principales initiatives lancées pour améliorer le niveau de service a été la mise au point et l'utilisation d'un système amélioré de commerce électronique. Ce nouveau système convivial permet aux clients de se procurer instantanément les produits et services du CCHST, et la refonte des pages de présentation des produits et services facilite la recherche d'informations sur notre site web. En même temps, nous avons analysé la structure de prix de nos produits et services et décidé de la simplifier. Ainsi, les rabais pour l'utilisation des bases de données du CCHST ont été simplifiés et toutes les transactions sont maintenant libellées en dollars canadiens.

Cette année, nous avons réalisé plusieurs mises à niveau de nos systèmes pour rehausser davantage la fiabilité de notre site web. D'autres améliorations ont été mises en place, notamment :

- Infrastructure réseau améliorée pour accroître la capacité et la robustesse du service

- Sécurité accrue des TI

- Sensibilisation du personnel à l'importance de la sécurité des technologies de l'information

- Filtrage amélioré des pourriels.



# Conférences, présentations et expositions

## **Milieus de travail sains**

Kingston, (Ont.) – 13 avril  
*Exposant*

## **Conférence et salon professionnel de l'APIA**

Toronto, (Ont.) – 16 au 18 avril  
*Exposant/conférenciers*

## **Foire de la santé, du mieux-être et de la sécurité 2007 de la Ville de Mississauga**

Mississauga (Ont.) – 17 avril  
*Exposant*

## **International Association of Labour Inspectors (IALI)**

Toronto (Ont.) – 18-20 avril  
*Exposant/conférencier*

## **Conférence nationale sur la santé et la sécurité de Weston Foods**

Toronto (Ont.) – 24 avril  
*Exposant*

## **Society for Chemical Hazard Communication (SCHC)**

San Antonio (Texas) – 24-25 avril  
*Conférencier*

## **Workers Compensation Board de l'i.-P.-E.**

Charlottetown (I.-P.-É.) – 25-26 avril  
*Exposant/conférencier*

## **Lancement national de la SNASST**

Halifax, NS – 7 mai  
*Exposant/conférencier*

## **Conférence de l'Ouest sur la sécurité 2007**

Vancouver (C.-B.) – 7-8 mai  
*Exposant*

## **Séminaire annuel sur la sécurité dans les industries pétrolières 2007**

Banff, (Alb.) – 9-10 mai  
*Exposant*

## **Ontario Association of Library Technicians (OALT)**

Toronto (Ont.) – 11 mai  
*Conférencier/Documentation*

## **Congrès de l'AQHSST**

Sagueney (QC) – 16-18 mai  
*Exposant*

## **Transportation Health and Safety Association of Ontario (THSAO) – Assemblée générale annuelle**

Toronto (Ont.) – 24 mai  
*Exposant*

## **Education Safety Association of Ontario (ESAO)**

Toronto (Ont.) – 30-31 mai  
*Exposant*

## **Conférence et exposition de l'American Industrial Hygiene (AIHce)**

Philadelphia (PA) – 14 juin  
*Exposant*

## **Foire sur le PAE et le mieux-être de l'Agence du revenu du Canada**

Hamilton (Ont.) – 4-6 juin  
*Exposant/conférencier*

## **Ontario Occupational Health Nurses Association (OOHNA)**

Niagara-on-the-Lake (Ont.) – 20 juin  
*Exposant/conférenciers*

## **Conférence 2007 de la Société canadienne de la santé et de la sécurité au travail (SCSST)**

Victoria (C.-B.) – 9-12 septembre  
*Exposant/conférencier*

## **Série sur la santé au travail de l'Université McMaster**

Hamilton (Ont.) – 12 septembre  
*Conférencier*

## **CCHST - Forum 2007**

Vancouver (C.-B.) – 17-18 septembre  
*Événement spécial*

## **Foire de la santé de SRC**

Toronto (Ont.) – 26 septembre  
*Documentation seulement*

## **Conférence annuelle de la Municipal Health and Safety Association (MHSA)**

Toronto (Ont.) – 1-3 octobre  
*Exposant*

## **Conférence 2007 sur la santé, le travail et le mieux-être**

Toronto (Ont.) – 17-20 octobre  
*Exposant*

## **Canadian Drivers' Safety Association – Slead Transport – Journée de la santé et de la sécurité**

Kitchener (Ont.) – 27 octobre  
*Exposant/conférencier*

## **Série Healthy Hamilton Innovation**

Hamilton (Ont.) – 8 novembre  
*Exposant/conférencier*

## **Ville de Brampton**

Brampton (Ont.) – 14 novembre  
*Exposant*

## **Défense Nationale - forces canadiennes Esquimalt**

Victoria, (C.-B.) – 19-26 novembre  
*Exposant/conférencier*

## **Le Grand Rendez-Vous en santé et sécurité du Travail**

Montreal, (Qc) – 21-22 novembre  
*Exposant*

## **Foire de la santé de Niagara**

Niagara-on-the-Lake (Ont.) – 22 novembre  
*Exposant*

## **AINC, région de l'Ontario**

Toronto (Ont.) – 17 décembre  
*Conférencier*

## **Foire du mieux-être de l'hôpital Sick Kids**

Toronto (Ont.) – 30-31 janvier  
*Documentation seulement*

## **Conférence 2008 de l'Association des professionnels en ressources humaines de l'Ontario**

Toronto (Ont.) – 30 janvier au 1 février  
*Exposant*

## **Séance de simulation d'une pandémie du secteur canadien des aliments et des biens de consommation**

Toronto (Ont.) – 28 février  
*Conférencier*

## **Foire de la santé et du mieux-être de la CSPAAAT**

Hamilton (Ont.) – 28 février  
*Exposant*

## **Conférence annuelle de la Farm Safety Association**

Guelph (Ont.) – 16-17 mars  
*Documentation seulement*

## **Conférence annuelle du Nova Scotia Safety Council**

Halifax (N.-É.) – 26-28 mars  
*Exposant*

## **Conférence sur les milieux de travail sains**

Niagara-on-the-Lake, (Ont.) – 25-27 mars  
*Exposant*

# Examen financier

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des états financiers ci-joints de l'exercice terminé le 31 mars 2008 et de toute information contenue dans ces états incombe à la direction du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). La direction a préparé ces états financiers selon les conventions comptables établies par le Conseil du Trésor, lesquelles sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, et aux instructions de fin d'exercice émises par le Bureau du contrôleur général.

La direction doit assurer l'intégrité et l'objectivité de l'information contenue dans les états financiers. Certains de ces renseignements sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement éclairé de la direction, qui a tenu compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de cette responsabilité en matière de comptabilité et de rapports, la direction tient une série de comptes qui représentent un enregistrement centralisé des opérations financières du CCHST. L'information financière présentée aux fins des Comptes publics du Canada et comprise dans le *Rapport ministériel sur le rendement* du CCHST concorde avec celle figurant dans les présents états financiers ci-joints.

La direction maintient un système de gestion financière et de contrôle interne conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements qui s'appliquent, qu'elles sont autorisées comme il se doit par le Parlement et qu'elles sont enregistrées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics. La direction tient également à garantir l'objectivité et l'intégrité des données fournies dans ses états financiers par les moyens suivants : un processus rigoureux de sélection, de formation et de perfectionnement d'employés qualifiés, des arrangements organisationnels permettant une séparation appropriée des responsabilités, et des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorités administratives sont compris dans l'ensemble du CCHST.

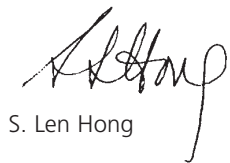
Un comité de vérification nommé par le Conseil des gouverneurs du CCHST a revu ces états financiers de concert avec la direction et les vérificateurs. Ce comité a fait rapport au Conseil des gouverneurs, qui a approuvé les états financiers.

Les états financiers du CCHST ont été vérifiés par la vérificatrice générale du Canada, qui est aussi la vérificatrice indépendante du gouvernement du Canada.

Approuvé par :

Le président et administrateur en chef,

La contrôleur/agente financière principale,



S. Len Hong



Bonnie Easterbrook, CGA

Hamilton, Canada  
Le 6 juin 2008



## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Conseil des gouverneurs  
du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail  
et au ministre du Travail

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail au 31 mars 2008 et les états des résultats, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada

Sylvain Ricard, CA  
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada  
Le 6 juin 2008

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 mars

<b>Actif</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>Actifs financiers</b>		
Somme à recevoir du Trésor	297 092 \$	203 580 \$
Stocks aux fins de revente	91 192	103 578
Créances (note 6)	477 935	449 140
	<hr/>	<hr/>
	866 219	756 298
<b>Actifs non financiers</b>		
Immobilisations corporelles (note 5)	347 903	363 530
	<hr/>	<hr/>
	1 214 122	1 119 828
<b>Passif</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	572 308	457 580
Revenus reportés	21 192	34 697
Paie de vacances	383 241	376 314
Indemnités de départ (note 9)	1 537 536	1 447 902
Revenus reportés – dons (note 8)	94 057	98 177
	<hr/>	<hr/>
	2 608 334	2 414 670
<b>Avoir du Canada</b>	<hr/>	<hr/>
	(1 394 212)	(1 294 842)
	<hr/>	<hr/>
	1 214 122	1 119 828

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

## ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars

	<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>Revenus</b> (note 4)		
Produits des ventes	2 568 084 \$	2 624 292 \$
Projets et ententes de collaboration	1 437 784	1 374 356
Total des revenus	<hr/>	<hr/>
	4 005 868	3 998 648
<b>Charges</b>		
<b>Fonctionnement</b>		
Salaires et avantages sociaux	7 041 823	6,935 415
Services professionnels et spéciaux	873 756	905 511
Locaux	713 537	713 537
Information	152 386	211 147
Transports et communications	265 786	218 733
Services de réparation et d'entretien	131 789	107 552
Services publics, fournitures et approvisionnements	123 627	131 276
Location	41 687	22 525
	<hr/>	<hr/>
	9 344 391	9 245 696
<b>Administration</b>		
Salaires et avantages sociaux	282 657	261 777
Membres du Conseil des gouverneurs et comités	11 557	27 247
Déplacements	32 531	34 573
Services professionnels et spéciaux	919	126
Services publics, fournitures et approvisionnements	28	86
	<hr/>	<hr/>
	327 692	323 809
<b>Autres charges</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles	223 146	226 565
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	1 657	2 528
	<hr/>	<hr/>
	224 803	229 093
Total des charges	<hr/>	<hr/>
	9 896 886	9 798 598
<b>Coût de fonctionnement net</b>	<hr/>	<hr/>
	(5 891 018)	(5 799 950)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

## ÉTAT DE L'AVOIR DU CANADA

Exercice terminé le 31 mars

	2008	2007
<b>Avoir du Canada au début de l'exercice</b>	(1 294 842) \$	(1 160 464) \$
Coût de fonctionnement net	(5 891 018)	(5 799 950)
Services reçus gratuitement d'autres ministères (note 10)	1 162 761	1 174 584
Encaisse nette fournie par le gouvernement	4 535 375	4 552 791
Variation de la somme à recevoir du Trésor	93 512	(61 803)
<b>Avoir du Canada à la fin de l'exercice</b>	<b>(1 394 212)</b>	<b>(1 294 842)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars

### Activités de fonctionnement

	2008	2007
Coût de fonctionnement net	5 891 018 \$	5 799 950 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 5)	(223 146)	(226 565)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	(1 657)	(2 528)
Services reçus gratuitement d'autres ministères (note 10)	(1 162 761)	(1 174 584)
Variations de l'état de la situation financière		
Diminution (augmentation) des créditeurs et des revenus reportés	(101 223)	(50 208)
Diminution (augmentation) du passif au titre de la paie de vacances	(6 927)	(4 082)
(Augmentation) du passif au titre des indemnités de départ	(89 634)	(105 499)
Augmentation des créances	28 795	190 746
(Diminution) des stocks	(12 386)	(11 887)
(Augmentation) des revenus reportés – dons	4 120	(7 750)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	4 326 199	4 407 593

### Activités d'investissement

Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 5)

209 176	145 198
---------	---------

### Activités de financement

Encaisse nette fournie par le gouvernement

4 535 375	4 552 791
-----------	-----------

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

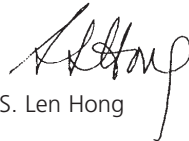
Approuvé par :

Le président du Conseil,



SCOTT STEINER

Le président et administrateur en chef,



S. Len Hong

La contrôleur/agente financière principale,



Bonnie Easterbrook, CGA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES DES ÉTATS FINANCIERS – Au 31 mars 2008

### 1. Pouvoirs et objectifs

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST), qui a été créé en 1978 en vertu de la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail*, est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les objectifs du CCHST sont de promouvoir le droit des Canadiens à travailler dans des conditions saines et sûres et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs. Les charges d'exploitation du CCHST sont financées en partie par ses revenus de fonctionnement et par un crédit budgétaire annuel.

Aux fins de l'établissement des rapports, le CCHST compte une activité de programme. Celle-ci consiste à produire de l'information sur la santé et la sécurité au travail, à offrir des services et à assurer une collaboration tripartite.

## 2. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés selon les normes comptables établies par le Conseil du Trésor, lesquelles sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, et aux instructions de fin d'exercice diffusées par le Bureau de contrôleur général. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

### a) Crédits parlementaires

Le CCHST est en partie financé par des crédits parlementaires attribués par le gouvernement du Canada. Les crédits accordés au CCHST ne correspondent pas à la présentation de l'information financière selon les principes comptables généralement reconnus, puisqu'ils sont en majeure partie fondés sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les crédits parlementaires. La note 3 présente un rapprochement général entre les deux méthodes de rapports financiers.

### b) Somme à recevoir du Trésor et encaisse nette fournie par le gouvernement

Le fonctionnement du CCHST est financé par le Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. Tout argent que le CCHST reçoit est déposé au Trésor et tout débours est effectué à même le Trésor. La somme à recevoir du Trésor représente le montant d'argent que le CCHST a le droit de puiser dans le Trésor, sans crédits supplémentaires, dans le but de remplir ses obligations. L'encaisse nette fournie par le gouvernement représente l'écart entre les encaissements et les débours, ce qui inclut les opérations interministérielles du gouvernement fédéral.

### c) Revenus

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous jacents ont lieu. Les revenus d'abonnement sont constatés dans l'exercice où la première livraison ou l'attribution d'un code d'accès en ligne a lieu. L'abonnement donne droit aux produits d'information sur CD-ROM ou DVD ou à un accès en ligne. L'abonnement donne le droit d'utiliser l'information pendant une période précise. L'information peut être mise à jour au cours de la période d'abonnement.

Les revenus déjà encaissés mais non encore gagnés constituent les revenus reportés. Ces derniers sont les sommes reçues d'avance pour des produits qui n'ont pas encore été livrés ou pour l'accès en ligne qui n'a pas encore été accordé. La majeure partie de l'argent reçu par le CCHST provient des abonnements aux produits d'information. Ces produits sont livrés à une date ultérieure.

### d) Charges – Toutes les charges sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice:

La paie de vacances et les congés compensatoires sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont acquis par les employés selon leurs conditions d'emploi respectives.

Les services reçus gratuitement d'autres ministères relativement aux locaux, à la cotisation de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et aux services de vérification sont comptabilisés en tant que charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

### e) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite : Tous les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du CCHST sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'obligation totale du Centre au titre du Régime. À l'heure actuelle, le CCHST n'est pas tenu par la loi de verser des cotisations pour combler une insuffisance actuarielle du Régime.

ii) Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ en vertu de leurs contrats de travail ou de leurs conditions d'emploi. Celles-ci sont comptabilisées à mesure que les employés rendent les services pour les gagner et sont estimées en fonction de leur salaire, de leurs années de service et de leur âge.

### f) Créances

Les créances sont présentées comme des montants qui seront réalisés. Une provision est établie pour les créances de tiers dont le recouvrement est incertain.

g) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles si des événements se produisent ou ne se produisent pas. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou de ne pas se produire, et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou qu'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires des états financiers.

h) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération. L'actif et le passif monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur le 31 mars. Les gains et les pertes résultant de la conversion de devises sont présentés dans l'état des résultats avec les activités qui s'y rattachent.

i) Stocks aux fins de revente

La valeur des stocks est établie au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Les stocks se composent en majeure partie de matériel imprimé à revendre.

j) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 1 000 \$ sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative de la façon suivante :

Catégorie d'actif	Période d'amortissement
Matériel informatique	3 ans
Mobilier et matériel	5 ans
Logiciels	1 à 5 ans
Améliorations locatives	5 ans
Matériel de mesure	5 ans

k) Incertitude relative à la mesure

La préparation des présents états financiers selon les conventions comptables établies par le Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, et aux instructions de fin d'exercice diffusées par le Bureau du contrôleur général, oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui influent sur les montants de l'actif, du passif, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états, la direction croit que ces estimations et ces hypothèses sont raisonnables. Les estimations les plus importantes sont celles qui portent sur le passif au titre des avantages sociaux futurs et sur la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont révisées de façon périodique, et les modifications nécessaires sont comptabilisées dans les états financiers de l'exercice au cours duquel elles sont connues.

### 3. Crédits parlementaires

Les activités du CCHST sont financées par des crédits parlementaires annuels et des revenus externes. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires d'un exercice antérieur ou ultérieur ou de l'exercice en cours. Par conséquent, les résultats de fonctionnement annuels du CCHST calculés selon les principes de financement public sont différents de ceux établis selon la comptabilité d'exercice. Ces différences sont rapprochées dans les tableaux ci dessous :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des crédits parlementaires de l'exercice utilisés

	2008	2007
Coût de fonctionnement net	5 891 018 \$	5 799 950 \$
Rajustements des éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, sans incidence sur les crédits		
Plus (moins)		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 5)	(223 146)	(226 565)
Services reçus gratuitement d'autres ministères	(1 162 761)	(1 174 584)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	(1 657)	(2 528)
Créances irrécouvrables	(2 651)	(4 408)
	4 500 803	4 391 865

Variations dans les comptes sans incidence sur l'utilisation des crédits de l'exercice

Plus (moins)		
Stocks aux fins de revente	(12 386)	(11 887)
Indemnités de départ	(89 634)	(105 499)
Paie de vacances et congés compensatoires	(6 927)	(4 082)
Revenus non disponibles	50 595	90 217
	<u>4 442 451</u>	<u>4 360 614</u>

Rajustement d'un élément sans incidence sur le coût de Fonctionnement net, mais qui a une incidence sur les crédits

Plus		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	209 176	145 198
Crédits de l'exercice utilisés	<u>4 651 627</u>	<u>4 505 812</u>

b) Crédits parlementaires approuvés et utilisés :

	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Ressources humaines et Développement social Canada – Crédit 35	3 560 000 \$	3 418 000 \$
Ressources humaines et Développement social Canada – Autorisation législative	979 039	962 477
Ressources humaines et Développement social Canada – Crédit 35A	186 969	—
Ressources humaines et Développement social Canada – Crédit 35B	—	7,000
Conseil du Trésor – Crédit 15 – Conventions collectives	122 000	162 000
Conseil du Trésor – Crédit 23 – Déficit au chapitre de la rémunération	135 213	—
	<u>4 983 221</u>	<u>4 549 477</u>
Moins		
Crédits périmés – fonctionnement	331 594	39 624
Affectation bloquée	—	4 041
Total des crédits parlementaires de l'exercice utilisés	<u>4 651 627</u>	<u>4 505 812</u>

c) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement et du montant total des crédits de l'exercice utilisés :

	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Encaisse nette fournie par le gouvernement	4 535 375 \$	4 552 791 \$
Revenus non disponibles	50 595	90 217
Créances irrécouvrables	(2 651)	(4 408)
Diminution des créances	(28 795)	(190 746)
Augmentation des créditeurs et des revenus reportés	101 223	50 208
Augmentation (diminution) des revenus reportés – dons	(4 120)	7 750
Total des crédits de l'exercice utilisés	<u>4 651 627</u>	<u>4 505 812</u>

**4. Revenus**

**Produits des ventes**

	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Abonnement – Service d'information sur disque	389 169 \$	417 646 \$
Abonnement – Disques spécialisés	200 903	255 198
Abonnement – Service d'information sur le Web	707 941	740 940
Produits spécialisés – Web	637 596	650 297
Publications	211 716	144 230
Formation et éducation	405 685	403 549
Autres	15 074	12 432
	<u>2 568 084</u>	<u>2 624 292</u>

**Projets et ententes de collaboration**

Projets de collaboration	748 210	863 263
Forum	121 780	—
Contributions au Service de demandes de renseignements	454 000	454 000
Recouvrement des frais de déplacement	113 794	57 093
	<u>1 437 784</u>	<u>1 374 356</u>
	<u>4 005 868</u>	<u>3 998 648</u>

## 5. Immobilisations corporelles

	Coût				Amortissement cumulé					
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Cessions et radiations	Solde de fermeture	Solde d'ouverture	Amortissement	Cessions et radiations	Solde de fermeture	Valeur comptable nette 2008	Valeur comptable nette 2007
Matériel informatique	1 505 708	108 366	470 302	1 143 772	1 276 047	122 099	470 106	928 040	215 732	229 661
Mobilier et matériel	510 554	21 248	15 412	516 390	477 061	29 530	15 412	491 179	25 211	33 493
Logiciels	565 360	56 039	—	621 399	475 604	63 321	—	538 925	82 474	89 756
Améliorations locatives	33 534	23 523	12 524	44 533	22 914	8 196	11 063	20 047	24 486	10 620
Matériel de mesure	2 673	—	—	2 673	2 673	—	—	2 673	—	—
	2 617 829	209 176	498 238	2 328 767	2 254 299	223 146	495 581	1 980 864	347 903	363 530

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2008 est de 223 146 \$ (226 565 \$ en 2007).

## 6. Créances

Le tableau suivant présente le détail des créances.

	2008	2007
Tiers	320 731 \$	281 082 \$
Autres ministères et organismes fédéraux	157 204	168 058
	<u>477 935</u>	<u>449 140</u>

Selon l'expérience passée et l'examen des clients, on estime qu'aucune provision pour créances douteuses n'est nécessaire.

## 7. Créanciers et charges à payer

Le tableau suivant présente le détail des créanciers et charges à payer :

	2008	2007
Tiers	530 163 \$	419 707 \$
Autres ministères et organismes fédéraux	42 145	37 873
	<u>572 308</u>	<u>457 580</u>

## 8. Revenus reportés – dons

Conformément au paragraphe 6(3) de la Loi qui le régit, le CCHST peut recevoir de l'argent ou d'autres biens à titre de don ou autrement et il peut utiliser ces biens ou en disposer conformément aux modalités de leur acquisition, le cas échéant. Le CCHST a reçu des dons en 2007-2008 qui se sont élevés à 3 630 \$ (7 750 \$ en 2006-2007), ce qui porte le solde de ce compte à 94 057 \$ à la fin de mars 2008 (98 177 \$ en 2007).

## 9. Avantages sociaux

### a) Prestations de retraite

Les employés du CCHST cotisent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite sont calculées sur un maximum de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension, et le montant est multiplié par la moyenne des gains des cinq années consécutives les mieux rémunérées. Elles sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Le CCHST et tous les employés admissibles cotisent au Régime. Les charges de l'exercice 2007-2008 s'élèvent à 713 719 \$ (709 345 \$ en 2006-2007), soit environ 2,6 fois les cotisations des employés.

La responsabilité du CCHST à l'égard du Régime se limite à ses cotisations. Les surplus et les déficits actuariels figurent dans les états financiers du gouvernement du Canada, qui parraine le Régime.

b) Indemnités de départ

Le CCHST verse des indemnités de départ à ses employés admissibles en fonction de leurs années de service et de leur salaire final. Les indemnités ne sont pas capitalisées et seront versées à même les crédits futurs. L'information sur les indemnités de départ, évaluées au 31 mars, se présente comme suit :

	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	1 447 902 \$	1 342 403 \$
Charge de l'exercice	182 266	213 857
Indemnités versées pendant l'exercice	(92 632)	(108 358)
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	1 537 536	1 447 902

**10. Opérations entre parties apparentées**

Le CCHST est lié par propriété commune à tous les ministères et organismes du gouvernement du Canada, ainsi qu'aux sociétés d'État fédérales. Le CCHST effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Les revenus comprennent un montant de 672 678 \$ (687 776 \$ en 2007) provenant d'opérations effectuées avec divers ministères fédéraux. Les opérations avec des parties apparentées sont effectuées selon des modalités semblables à celles qui s'appliquent aux opérations avec des tiers.

En plus des opérations présentées précédemment, au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2008 :

- a) Le CCHST a obtenu gratuitement des locaux de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, dont la valeur s'élevait à 713 537 \$ (713 537 \$ en 2007).
- b) Le CCHST a reçu gratuitement des services de vérification du Bureau du vérificateur général du Canada, dont la valeur s'élevait à 47 000 \$ (42 000 \$ en 2007).
- c) Le Secrétariat du Conseil du Trésor a versé les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, dont la valeur s'élevait à 402 224 \$ (419 047 \$ en 2007).

Le gouvernement a structuré certaines de ses activités administratives aux fins d'efficacité et de rentabilité de manière à ce qu'un seul ministère effectue gratuitement les opérations pour l'ensemble des ministères. Les coûts de ces services, dont le service de paie et d'émission de chèques offert par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ne sont pas compris dans l'état des résultats du CCHST, car aucune estimation n'est actuellement disponible.